

Vol. 62

Lévis — Octobre-Novembre-Décembre 1956  
N° 696

No 4

**LE BULLETIN**  
**DES**  
**RECHERCHES HISTORIQUES**

O notre Histoire, écrin de perles ignorées  
Je baise avec amour tes pages vénérées



**DIRECTEUR**  
**ANTOINE ROY**

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe  
Ministère des Postes, Ottawa.



BULLETIN  
DES  
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 62

Lévis — Octobre-Novembre-Décembre 1956

No 4

**Documents et renseignements inédits  
sur La Vérendrye et sa famille**

Par le R. P. ANT. CHAMPAGNE

*Saint-Boniface*

(Deuxième article)

**Jacques Gaultier de La Blanchardière**<sup>11</sup>

**C**OMME nous avons vu, Jacques, l'aîné, porta le titre de sieur de La Blanchardière, que nous lui voyons dès le 7 janvier 1600. On lui trouve aussi, en une occasion au moins, celui de sieur de Longlée, que portera régulièrement son frère cadet (Pièce No 15). On le dit en différents documents: "Conseiller du Roi, — Contrôleur général des Traités et Impositions foraines d'Anjou, — Maire et capitaine de la Ville d'Angers". Ce sont des fonctions importantes, qui étaient souvent plus considérées que les titres de noblesse eux-mêmes.

<sup>11</sup> On voudra bien corriger dans le 1er article: B.R.H., avril-mai-juin 1956, pages 59 et suivantes:

—Les 2 lignes en italique, au bas de la page 59, sont un premier sous-titre, qui porte sur le reste de l'article et tout l'article 2.

—pp. 59, 61, 63, 67, 72. Au lieu de: Vérandrie, Vérenderie, lire: *Véranderie*.

—pp. 63, 74. Au lieu de: Johanne, lire: *Jehanne*.

—pp. 63, 75. Au lieu de Espineron, lire: *Espiraceau*.

—p. 63. Au lieu de: Gesbron-Lavau, lire: *Cesbron-Lavau*.

—p. 65. Au lieu de: dessin, lire: *cession*.

—p. 67. Au lieu de: japiéca, lire: *japiéça*.

—p. 69. Au lieu de : Mastard, lire : *Bastard*.

—p. 75. Au lieu de : l'Inglanderie, lire : l'*Ingranderie*.

Né vers 1550, du premier mariage de René Gaultier avec Johanne Guespin, c'est de celle-ci qu'il reçut la terre et le titre de "La Blanchardière", qui appartenaient à cette famille. Dès 1557, en effet, les documents nous montrent un François Guespin portant le titre de sieur de La Blanchardière. Cette propriété est aujourd'hui un tout petit lopin de terre, un "logis avec jardin", situé à Angers, un peu à l'extérieur des remparts. Jacques Gaultier vendit la propriété aux Minimes, qui y construisirent leur couvent. Celui-ci disparut à la Révolution (12).

Jacques épousa en premières noces Jeanne de Saint-Denis, et en deuxièmes noces, par contrat Lesayeux, notaire à Beaufort, le 14 décembre 1601, Renée Pavien, fille de défunt Laurent Pavien, sieur du Chillon, et d'Yvonne Lepage, qui lui apportait "le lieu et la métairie du Chillon, dans la paroisse de Varennes, et la métairie du Bois, près de Beaufort" (Pièce No 1).

Les textes suivants nous renseigneront davantage sur ce personnage :

Pièce No 13a et 13b

a) — (Bibliothèque Municipale d'Angers, — Manuscrit 1120 (ancien 919), p. 249 verso).

— « 1er mai 1601. — (Est maire de la ville d'Angers) noble homme Jacques Gaultier, sieur de la Blanchardière, Conseiller du Roy et receveur général des traites foraines d'Anjou, receveur des décimes et consignations.

« Il tomba malade la première année de son élection au mairat (à la mairie), ce qui occasionna qu'il s'en démit.

« Fils de René Gaultier, greffier de la Sénéchaussée et siège présidial de cette ville.

« (Epoux de) 1o Jeanne de Saint-Denis, sans hoirs ;

2o Renée Pavien, du Chillon.

« Porte : D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lambel de trois pendans d'argent, alaisée, et en pointe d'une croix patée d'argent aussi alaisée. »

b) — (Ibid., Manuscrit 1215 bis, fol. 148 — 5 verso).

— « Du 22 mai 1601. Devant Jean Beauldry, notaire royal à Angers, testament de noble homme Me Jacques Gaultier, conseiller contrôleur général des traites et impositions foraines d'Anjou, maire et capitaine général de la ville d'Angers ;

<sup>12</sup> La location des terres ou maisons de La Blanchardière, Longlée et La Vêranderie, ainsi que plusieurs autres renseignements, nous ont été fournis par l'abbé L. Cesbron-Lavau, d'Angers.

« par lequel il demande être enseveli en l'église de Saint-Michel-du-Terre, au lieu où ont été inhumés ses prédécesseurs, qui est en la chapelle ou chœur ordinairement les prêtres ;

« et élit pour ses exécuteurs testamentaires noble homme Jean Saymond, chanoine de l'église d'Angers, et noble homme François Gaultier, sieur de Longlée, son frère, conseiller au siège présidial de cette ville, — et Me René Jarry, sieur de la Roche, avocat au dit siège présidial.

« Par le dit testament, on voit que :

Damoiselle... Gaultier de Langlée était sa soeur ;

le sieur... Gaultier de la Vêranderie, son frère ;

et feue Damoiselle Jeanne de Saint-Denis, sa première femme, décédée sans hoirs. »

Nous ferons remarquer que ces deux pièces ne sont pas des originaux, mais des notes anciennes recueillies sur des personnages importants d'Anjou.

Jacques Gaultier fut enseveli à Angers le 28 novembre 1614, laissant deux enfants, dont une seule fille, Renée, issue du deuxième mariage, survivait au 24 août 1627. Elle était alors mariée à Pierre Charlot de la Botelarière (Pièces 1, 2 et 3).

*René Gaultier, sieur de Boumois. — Terre, château et titre de Boumois* (13). René, né du même mariage que Jacques vers 1560, fut de beaucoup le personnage le plus marquant et le caractère le plus pittoresque de cette famille Gaultier en France. Il est le seul qui semble s'être taillé une place dans l'histoire. Il fut aussi le seul à posséder un véritable château, après qu'il eut acquis la "terre et châtellenie de Boumois", par contrats du 3 novembre 1613 et du 16 janvier 1615 (Pièces 5 et 6). Il porta désormais ce titre et légua le tout à son fils Louis (Pièces 1, 10, etc.). D'abord soldat, comme on le voit à ses lettres de

<sup>13</sup> En dehors des divers dépôts d'archives de Paris et d'Angers et des registres d'état-civil, nos principales sources de renseignements sur les hommes et les choses d'Anjou sont les manuscrits de J. Audouys et le Dictionnaire de Célestin Port. — Relevés de M. l'abbé Cesbron-Lavau, d'Angers, et de M. de la Villebiot, du château de la Cartrie, à Bécon. — Nous nous sommes également servi des cartes d'état-major et d'autres cartes détaillées de la région.

Joseph Audouys, archiviste, né en 1727, mort en 1802, consacra une grande partie de sa vie à rechercher et à collectionner des documents sur les personnes et sur les choses d'Anjou. Il n'a laissé aucune publication, mais on a de lui un grand nombre de manuscrits, que se partagent les Archives de Maine-et-Loire et la Bibliothèque Municipale d'Angers. Ils comprennent plusieurs séries, parmi lesquelles nous mentionnerons : "Recherches généalogiques sur les familles d'Anjou", — "Projet d'Armorial pour l'Anjou", — "Notes sur l'Anjou", etc. Il reste le grand spécialiste de ces sujets.

Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire de 1854 à sa mort en 1901, publia, de 1868 à 1878, plusieurs ouvrages sur l'Anjou, entre autres son "Dictionnaire Historique, Géographique et Biographique de Maine-et-Loire", Paris, Dumoulin, éditeur.

vétéran de 1613, il avait été nommé, dès l'année 1595, alors qu'il pouvait avoir 35 ans, Avocat Général au Grand Conseil. Il fut aussi "Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé". Certains documents nous le donnent, sur la fin de sa vie, comme Intendant de Justice à Nancy. Il était dans cette ville en 1636, mais des renseignements reçus de l'archiviste de Meurthe-et-Moselle sembleraient indiquer qu'il ne remplit pas la fonction.

Le ton presque familier qu'il emploie dans une lettre personnelle écrite de Turin en 1608 au roi Henri IV, sur la mort du Rév. Père Ange de Joyeuse, capucin, ancien maréchal de France, laisse deviner les relations étroites qui existaient entre René Gaultier et le souverain.

Mais nous avons, de la confiance du roi en René Gaultier, une preuve plus tangible. Quand il fut question d'établir en France les filles nouvellement réformées de sainte Thérèse d'Avila, ce fut lui qui, en qualité de représentant du roi de France et porteur de ses lettres au roi d'Espagne, fut chargé d'accompagner le sieur de Brétigny, prêtre, et le cardinal de Bérulle, ainsi que quelques dames envoyées pour servir les religieuses durant le voyage. René Gaultier agit en cette occasion comme un véritable ambassadeur extraordinaire du roi et c'est lui qui eut la principale responsabilité de l'expédition (14).

Or, on sait que c'était une difficile question, qui traînait depuis près de 20 ans. René Gaultier, comme d'ailleurs tous les autres, s'acquittèrent fidèlement de leur mission, qui fut couronnée de succès, et les premières carmélites, formées par sainte Thérèse elle-même, arrivèrent à Paris en octobre 1604, d'où elles essaimèrent bientôt à travers toute la France.

De retour en Anjou, il fut retenu par l'abbesse de Fontevault pour gérer les affaires de la célèbre et originale abbaye de ce nom, qui groupait sous une abbesse des couvents d'hommes et de femmes et qui eut de nombreux monastères avant la Révolution. Il remplit cette mission jusqu'après son mariage en 1613. En 1612, il avait fait cons-

<sup>14</sup> Pour un récit détaillé de l'expédition de René Gaultier et de ses compagnons en Espagne et de l'établissement des Carmélites en France, voir: "Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des Guerres de religion jusqu'à nos jours", par l'abbé Henri Brémond, Paris, Bloud et Gay, 2e volume, 1916, pp. 263 à 322. — Voir aussi le Dictionnaire des Ordres religieux, collection Migne, et autres auteurs.

L'abbé Brémond, dans son récit, malmène quelque peu René Gaultier, au sujet d'un incident particulier du voyage, mais celui-ci, dans l'édition française de la Vie de la Vénérable Anne de Jésus, une des fondatrices du Carmel de France en 1604, donne une explication toute simple et naturelle de sa façon d'agir, explication que Brémond ne semble pas avoir connue.

truire à ses frais au couvent des Capucins de Saumur une chapelle dédiée à saint Charles. C'est dans cette église que sa femme sera enterrée.

Entre temps, René Gaultier occupait ses loisirs à traduire en français, de l'espagnol ou du latin, des livres d'ascétisme ou de dévotion. On a ainsi de lui une trentaine d'opuscules (15).

Une fois en possession de Boumois, René s'y retira dans la solitude et la prière, se livrant aux pratiques d'une piété plus ou moins exaltée et malade (Audouys, Mss. 994, p. 79). Le seigneur de Boumois y jouissait de certains privilèges. On voit qu'en 1630 le château avait son chapelain privé, nommé par le seigneur et confirmé par l'évêque, comme le prouve le document suivant :

Pièce No 14.

(Archives de Maine-et-Loire, ex Mss Crille, E. 2593). — Requête de René Gaultier de Boumois à Monseigneur l'Evêque d'Angers, (29 janvier 1630).

Monseigneur le Révérendissime Evêque d'Angers.

Comme la chapelle Sainte-Anne, desservie en notre château de Bomaye, paroisse Saint-Martin-de-la-Place, dont la nomination nous appartient de plein droit quand le cas y échet, vaque à présent par le décès de messire Jacques des Loges, dernier titulaire d'icelle;

A ces causes, sur le rapport qui nous a été fait par des gens dignes de foi, de la probité et bonnes moeurs de messire Jehan Depeigne, vicaire de Tresves; nous, René Gaultier, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé, seigneur de la terre et châtellenie de Bomaye, nommons et présentons ledit messire Jehan Depeigne pour être par vous, Monseigneur, collateur ordinaire, pourvu en titre de ladite chapelle Sainte-Anne, sur notre nomination.

Donné à Bomaye, sous le seing et sceau de nos armes, le 29e jour de janvier 1630.

(sceau)

René GAULTIER.

Par contrat du 3 septembre 1613 (Pièce No 9), René avait épousé Péronne Laurent, qui lui donna de nombreux enfants, parmi lesquels Louis et Gabriel (Pièces 9, 10 et 11), et Marie, "fille posthume", baptisée le 10 août 1640. Puisqu'il s'agit d'un enfant posthume, l'acte de baptême nous donne, à quelques mois près, la date de la mort de René : 1639-1640.

<sup>15</sup> Voici quelques-unes de ces traductions, d'après Célestin Port: 1) L'Échelle de Saint Jean Climacus, 1603; — 2) L'Imitation de Jésus-Christ, 1604; — 3) La Fleur des Saints, de Ribadeneira, 1606; — 4) Les exercices spirituels: De l'excellence, profit et nécessité de l'oraison mentale, de Molina, 1618; — 5) Les oeuvres de piété de Saint Jean de la Croix, 1621; — 6) Les oeuvres de Thomas à Kempis, 1623; — 7) Histoire de la Vie, vertus et miracles de la Vénérable Mère Anne de Jésus, par le Rév. Père Ange Maurique, traduite en français par "Messire René Gaultier, Conseiller d'Etat", Paris, Taupinart, 1633 et 1636. — Préface de René Gaultier datée de Nancy, 26 juin 1636.

Péronne Laurent dut être la digne épouse de cet homme peu ordinaire. Sur un des ébrasements de la porte publique du château se lit encore, gravée, l'inscription suivante d'un admirateur : "Vive Madame de Boumois, miroir de perfection! 1646". Elle fut ensevelie le 31 janvier 1656, dans l'église des Capucins de Saumur, dont son mari était le bienfaiteur.

Louis, l'aîné, succéda à son père comme seigneur de Boumois, et nous le voyons avec ce titre en 1648.

Des fils de René Gaultier, il ne restait en 1666 que ce Louis et son frère Gabriel, car, en qualité d'aîné, Louis reconnaît celui-ci "et non d'autres", comme ayant droit au titre de noble et d'écuyer.

La pièce No 7 nous donne la fin de l'histoire des Gaultier à Boumois : la terre et le château sont saisis pour dettes en 1671 et passent en d'autres mains. Le titre "Gaultier de Boumois" disparaît en France après avoir été porté pendant 58 ans.

Nous n'avons plus de traces de Gabriel. Quant à Louis, qui a perdu terre, château et titre, c'est lui, selon toute apparence, que nous retrouvons dans l'armée dès l'année suivante, 1672, et qui porte en 1683 et 1684, le nom de "Louis Gaultier de Varennes". Nous trouvons à son sujet à la Bibliothèque Nationale de Paris, plusieurs documents, que nous résumons en quelques mots (16).

Entré dans l'artillerie en 1672, — c'est l'année de la déclaration de guerre de Louis XIV à la Hollande, — il suit d'abord les armées dans ce pays, ensuite en Allemagne et dans les Flandres, puis se bat dans la Roussillon, puis de nouveau dans les Flandres, et finalement dans le Luxembourg. Blessé grièvement d'une balle de mousquet en août 1684, au siège de Luxembourg, il trainera, comme tant d'autres militaires, une vie misérable, avec une petite pension de la Cour. La balle lui avait fracassé une épaule et avait pénétré dans la langue, qui était restée à moitié paralysée.

Louis Gaultier de Boumois avait épousé Alphonsine Le Charron, qui fut ensevelie à Saint-Martin-de-la-Place le 9 septembre 1662. Nous ne savons rien des enfants qu'ils ont pu avoir.

*La terre de Boumois*, dans la paroisse et commune de Saint-Martin de-la-Place, est connue dans les documents depuis le commencement du 12<sup>e</sup> siècle. Bomeia, Bomaye, Boumez, Bommois, Boumois, sont diffé-

<sup>16</sup> Bibliothèque Nationale, Paris, — Dossiers Bleus, vol. 307, dossier 7793 : 4 documents datés de 1683 et 1684. — Envoi de M. Laroque de Roquebrune.

rentes formes du même nom. Elle est située près de la Loire, le long de la route de Saumur à Angers, à 7 kilomètres environ au nord-ouest de la première de ces villes et à 35 de la seconde.

D'importants seigneurs, plusieurs châteaux, de nombreuses familles s'y succédèrent depuis cette époque. L'une d'elles, la famille Dupetit-Thouars, eut une grande célébrité au 19<sup>e</sup> siècle, par ses hommes militaires et ses savants.

Le château actuel, bien conservé malgré des modifications importantes, fut construit par René de Thory, ancêtre de Charles, mentionné précédemment, et fut terminé en 1645. C'est une belle construction, bien qu'elle ne puisse rivaliser avec la série connue des grands châteaux de la Loire.

L'intérieur a été profondément modifié, mais, à l'extérieur, les Gaultier l'ont connu à peu près tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, avec ses deux tours circulaires, ses hauts murs à mâchicoulis et sa grande entrée du 17<sup>e</sup> siècle.

La terre a aujourd'hui une superficie de 45 hectares ou 115 acres environ.

Dans la famille des Gaultier, le titre de Boumois fut porté en France, comme nous avons vu, par René, l'acquéreur de 1613, et par son fils Louis, qui le perdit en 1671.

Il fut porté au Canada par Pierre, le Découvreur, avant la mort de son frère Louis, survenue en 1706-1707, et quelquefois ensuite par son fils Pierre, qui décéda le 13 septembre 1755. Boumois était bien le titre officiel de celui-ci, mais il signait plutôt: "Laverendrye, l'ainé".

Le titre apparaît pour la première fois au Canada le 18 juin 1702, à Varennes, au baptême de Charlotte Hébert, petite-cousine de La Vérendrye. Celui-ci, âgé alors de 17 ans, est parrain et est appelé: "Pierre Gaultier, écuyer, sieur de Boumois". Il signe: "Boumois".

Ce titre fut donc porté au Canada pendant 52 ans. Mais ce ne fut qu'un titre souvenir, rappelant une terre et un château qui avaient appartenu à des parents de France. Nos Gaultier n'avaient aucun droit *réel* à ce titre.

*François Gaultier de Longlée.* Il était né du deuxième mariage de René Gaultier avec Perrine Froger. Il était donc demi-frère de Jacques Gaultier de la Blanchardière et de René Gaultier de Boumois.

De François et de son titre, nous connaissons peu de chose. Né vers 1569 ou un peu après, nous le voyons assister, le 23 août 1597, à une donation de Perrine Froger à Pierre Gaultier de la Véranderie, son fils. Le 22 mai 1601, il est nommé dans le testament de son frère Jacques pour être un de ses exécuteurs testamentaires, puis, le 14 décembre de la même année, il assiste au mariage de celui-ci. On l'y nomme "noble-homme François Gaultier, Conseiller du Roy au siège présidial d'Angers".

Il épousa en 1590 Catherine Mabile, dont il eut plusieurs enfants, et décéda avant le 24 août 1627, puisque, antérieurement à cette date, Pierre Gaultier de la Véranderie avait payé une somme de 1200 livres aux enfants et héritiers de François Gaultier, sieur de Longlée, et de Catherine Mabile (Pièces 1 et 3). De leurs enfants, un fils, Gabriel, sieur de Longlée, maria Louise Espinaceau, par contrat de mariage du 23 août 1622. Ceux-ci, à leur tour, eurent trois enfants : Nicolas, Gabriel et Catherine, nés avant le 2 août 1630.

Comme La Blanchardièrre, Longlée semble avoir été le nom d'une simple propriété que possédait la famille. Il ne reste plus qu'une ferme de ce nom, au sud de la ville d'Angers, dans la direction de Sainte-Gemmes. Les constructions actuelles n'ont aucun caractère ancien.

*Pierre Gaultier de la Véranderie.* Frère de père et de mère de François Gaultier de Longlée, il fut, comme nous avons dit, le père d'Adam-Pierre et le grand-père de René Gaultier de Varennes, et par conséquent l'arrière-grand-père du Découvreur. Mais, comme pour François, nos renseignements sur lui sont très maigres et il en est de même de son titre de La Véranderie.

Après son acte de baptême, qui eut lieu dans la paroisse de Saint-Michel-du-Tertre, à Angers, le 22 février 1576, nous le voyons mentionné pour la première fois dans un document du 27 août 1597, insinué le 6 septembre suivant. Voici le texte de cette insinuation :

Pièce No 15.

(Archives de Maine-et-Loire, I.B. 35. — 6 septembre 1597).

« 25 août 1597. Devant Julien Deillé, notaire royal à Angers, — Donation faite par honorable femme Perrine Froger, veuve de défunt honorable homme Me René Gaultier, en son vivant greffier civil au dit Angers, et y demeurant, paroisse Saint-Michel-du-Tertre;

« à pierre Gaultier, sieur de la Véranderie, fils du dit défunt et d'elle, en avancement de droit successif et en attendant partage, — de sa part par indivis du domaine du greffe civil, sénéchaussée d'Anjou et siège présidial d'Angers, acquis par le dit défunt et par elle.

« Présents au contrat : noble homme Claude Frubert de la Source, — Me Jacques du Fay, sieur de la Brébonnière, aussi greffier civil, — nobles hommes Jacques Gaultier, sieur de Longlée, conseiller du Roi au siège présidial d'Angers, — René Gaultier, avocat du Roi en son Grand Conseil, — et Jean Bouju, écuyer, sieur de la Chaussée, — tous proches parents des parties.

« — Contrat insinué au Présidial d'Angers le 6 septembre 1597 ».

Comme nous avons vu dans la pièce No 1, Pierre Gaultier assiste au contrat de mariage de son frère Jacques, le 14 décembre 1601, avec le titre de "noble homme Pierre Gaultier, greffier civil au siège présidial d'Angers". Le 28 juillet 1603, "Maitre Pierre Gaultier, sieur de la Véranderie (est) reçu Monnayer (de la Monnaye d'Angers), à cause de Perrine Froger, sa mère, tailleresse en cette Monnaye, fille de Claude Froger, ouvrier et prévôt des ouvriers de cette dite Monnaye, et femme de feu Maitre René Gaultier, son père". (Bibliothèque Municipale d'Angers, Manuscrit 1120 (ancien 919), p. 436).

Le document No 2, du 24 août 1627, nous apprend que, le 14 janvier 1616, (probablement en sa qualité de greffier civil), il avait fait nommer son frère René Gaultier de Boumois curateur des enfants mineurs de Jacques Gaultier ; et le même René, en novembre 1619, est dit "curateur des enfants de noble homme Pierre Gaultier, sieur de la Véranderie, receveur des consignations". Il était donc mort à cette date. Mais il vivait encore le 4 février de cette même année, au mariage de sa fille Catherine.

Greffier civil, receveur des consignations, ce sont des emplois plutôt modestes à côté de ceux des deux aînés. En eut-il d'autres ? Tout ce que nous savons, c'est que le Découvreur écrit dans une lettre au Ministre, datée du fort Saint-Charles le 11 mai 1733, et dont nous donnerons plus tard le texte : "J'ai l'honneur de représenter très humblement à Votre Grandeur que *tous mes ancêtres sont morts au service du Roy . . .*", etc. Remplir des fonctions administratives, c'est certainement une façon de servir le roi, et il n'y a aucune raison de croire que Pierre ait été dans l'armée.

Pierre Gaultier avait épousé Renée Jarry, vers 1600. Ils eurent au moins 10 enfants. Nommons, parmi eux : Catherine, mariée 1° à Pierre Lecomte, Angers, paroisse Saint-Michel-du-Tertre, 4 février 1619, 2° à Anastase Lemantel ; — et les suivants, tous baptisés dans cette même église : René, baptisé le 25 février 1603, — Pierre (Adam-Pierre), 19 novembre 1604, qui épousera Bertrande Gourdault, entre 1625 et 1632, — Jacques, baptisé le 26 février 1606, devenu plus tard abbé de Pontron, — Hélène, 17 août 1612, — et Claude (fille), 5 mai 1614, toutes deux restées célibataires et que nous retrouverons plus loin.

Contentons-nous de donner ici les actes de baptême et de sépulture d'Adam-Pierre, qui nous intéresse plus particulièrement comme père de René Gaultier de Varennes :

Pièce No 16.

(Baptême d'Adam-Pierre Gaultier de la Véranderie, 19 novembre 1604. — Registres paroissiaux de Saint-Michel-du-Tertre, à la Mairie d'Angers).

Angers, 19 novembre 1604. — A été baptisé Pierre, fils de noble homme Pierre Gaultier, greffier civil de la Sénéchaussée d'Anjou et de demoiselle Renée Jarry.

Parrain, noble homme Adam de la Barre, Conseiller du Roy en son Grand Conseil.

Pièce No 17.

(Sépulture d'Adam-Pierre Gaultier de la Véranderie. — Extrait des Registres de la paroisse de Bécon-les-Granits. — Aux Archives de la commune de Bécon. — 10 octobre 1670).

S. — Gaultier. — Le 10e jour d'octobre 1670 a été inhumé dans l'église, au-dessous du bénitier, par nous, curé, le corps de Pierre Gaultier, écuyer, sieur de la Véranderie, vivant demeurant au lieu de la Cour du Tremblé.

Présence (de) damoiselle Hélaine Gaultier, sa soeur, et autres soussignés.  
(Signé:) Thomas. (Les autres signatures manquent).

Il est appelé le plus souvent "Pierre" seulement, mais on le trouve aussi en plusieurs occasions avec le double nom d'"Adam-Pierre", qui rappelait celui de son parrain Adam de la Barre.

Nous connaissons 5 enfants d'Adam-Pierre et de Bertrande Gourdault: 2 fils et 3 filles. Ce sont:

—Charles, aîné, sieur de la Véranderie, né entre 1625 et 1634, décédé gouverneur d'Arlon, dans les Flandres, le 26 février 1697;

—René, sieur de Varennes, auteur de la branche canadienne, né entre 1634 et 1636, marié à Marie Boucher en 1667, décédé à Trois-Rivières en 1689;

—Renée, née entre 1625 et 1637, mariée avant 1678 à André Ramauger, sieur de la Sablonnière;

—Perrine, née entre 1630 et 1645, mariée 1° à Pierre-Paul Philibert de l'Ingranderie, Bécon, 1er février 1663; 2° à Pierre Leboeuf de Beaugard, 1673-1674, décédée après le 25 avril 1697;

—Marie, née vers 1645, mariée à Pierre Carcat, sieur Dupré: Cheillé (Indre-et-Loire, — Touraine) 12 juillet 1701, décédée à Cheillé et inhumée en cet endroit le 27 septembre 1715.

*La terre de La Véranderie*, dont Adam-Pierre porta le nom à la suite de son père, est une toute petite terre, située à trois kilomètres environ au sud-est d'Angers, en se dirigeant vers la commune de Trélazé, à laquelle elle appartient aujourd'hui. Elle est habitée de nos jours par un maraîcher, qui vend ses produits à Angers. Elle a bien peu d'importance. Les photographies que nous en avons nous montrent une maison ancienne, à l'aspect un peu décrépi, avec quelques dépendances. Les constructions actuelles, au moins dans leur majeure partie, datent du 16<sup>e</sup> siècle ou avant. Dès avant 1600, les Gaultier durent en être les propriétaires. Mais nous n'avons aucun document qui prouve qu'ils l'habitèrent. Les actes d'état-civil et autres documents que nous avons cités nous permettent de conclure que les Gaultier habitèrent la paroisse de Saint-Michel-du-Tertre, à Angers pendant plusieurs générations avant le 22 mai 1601, et qu'Adam-Pierre et son père y habitaient encore au 4 février 1619. Ensuite, nous retrouvons Adam-Pierre à La-Chapelle-de-Montrélais de 1551 à 1553, puis à Bécon de 1662 à 1670. Nous n'arrivons pas à le suivre avec sa famille dans l'intervalle, de sorte que nous n'avons les baptêmes d'aucun des enfants d'Adam-Pierre, ceux qui nous intéressent le plus dans cette famille.

Le titre de La Véranderie paraît pour la première fois à notre connaissance dans le document du 23 août 1697, cité plus haut.

Pierre porte le titre le 22 mai 1601, au testament de son frère Jacques; — puis, le 25 février 1603, à Angers, paroisse Saint-Michel-du-Tertre, est baptisé René, fils de "noble homme Pierre Gaultier, sieur de la Véranderie, et de demoiselle Renée Jarry".

Ce sont les plus anciennes mentions que nous ayons de ce titre. On le retrouve en 1611, 1614, 1619, 1627, etc.

Le nom s'écrit toujours en France sous la forme "*Véranderie*", quelquefois avec de légères variantes, comme Veranderye, Verranderie, mais la première forme est la véritable, et c'est celle qui est encore usitée pour la terre. Ce fut aussi la forme la plus employée au Canada par la famille, et c'est elle que l'on retrouve le plus souvent dans les documents, tant au Canada qu'en France. La forme "Varandièrè", que l'on voit au contrat de mariage de René Gaultier de Varennes et Marie Boucher en 1667, et dans quelques autres circonstances, semble être une erreur. Il est difficile de concevoir que René ait donné cette forme, alors qu'on ne la trouve pas une seule fois en France.

La forme "La Vérendrye" ne fut adoptée qu'assez tard par le Découvreur, mais comme il la conserva dans la suite comme signature,

c'est celle qui a prévalu chez nous et il convient de la conserver, quand il s'agit de lui personnellement.

*Le titre de La Véranderie* fut porté en France: — par Pierre, l'époux de Renée Jarry, à partir de 1597 ou 1601 au moins, — par son fils Adam-Pierre, qui était devenu l'aîné à la mort de son frère René, d'un an plus âgé que lui et qui dut mourir en bas âge, — par son fils Charles, qui, lui aussi, est l'aîné de la famille. Adam-Pierre porte le titre en 1651, 1662, etc., et 1670. Charles, né apparemment entre 1625 et 1634, porte le titre en 1672, 1674, et de 1687 à 1697. Nous n'avons pas de documents en dehors de ces dates.

Charles étant mort sans enfants à Arlon, Belgique, le 26 février 1697, le titre disparut en France.

Dès 1675, il était apparu au Canada, avec Louis, fils aîné de René Gaultier de Varennes. Louis n'avait alors qu'un an et demi, et il porta le nom jusqu'à son arrivée en France en 1693-1694. Mais ayant rejoint dans les Flandres son oncle Charles Gaultier de la Véranderie, lieutenant-colonel au régiment de Languedoc, il abandonna son nom de La Véranderie pour prendre momentanément celui de "de Varennes", comme nous l'apprend son grand-père Pierre Boucher en 1695 et comme nous le voyons dans plusieurs documents. A la mort de Charles, Louis reprend immédiatement le nom de La Véranderie, comme le prouveront les documents d'Arlon, dont nous donnerons le texte plus loin. Il garda ce nom jusqu'à sa mort en 1706-1707.

Le nom de La Véranderie revenait de droit à Jacques-René, qui était devenu l'aîné, mais il tint sans doute à garder son titre de Varennes, sous lequel il était connu. Il lui était d'ailleurs difficile de faire autrement, puisqu'il succédait à son père comme seigneur de Varennes. Le nom de La Véranderie passa donc à Pierre, le Découvreur, qui jusqu'alors s'appelait "Boumois".

Du Découvreur, le titre de La Véranderie passa à son fils Jean-Baptiste, aîné, puis, à la mort de celui-ci en 1736, Pierre, aîné à son tour, cumula les noms de Boumois, qui était son titre officiel, et de La Véranderie, tandis que Louis-Joseph ne fut plus connu désormais que sous le nom de "*Chevalier de La Véranderie*". Quand celui-ci mourut sans enfants en 1761, sa veuve fut seule à le porter. Celle-ci

<sup>17</sup> Le 17 avril 1675, « donation par Jeanne Esnard, veuve de Christophe Crevier de la Meslée, à Louis Gaultier de La Véranderie », (son arrière-petit-fils), « d'une terre au-dessus de la ville des Trois-Rivières, sur le fleuve Saint-Laurent... », etc. Ameau, notaire à Trois-Rivières.

étant décédée en 1825, le nom de La Véranderie ou La Vérandrye disparaissait pour toujours comme nom de famille.<sup>18</sup>

Le nom fut aussi porté, mais d'une façon non officielle, par plusieurs femmes. Ce sont : En France, — Hélène, soeur d'Adam-Pierre, — Marie, soeur de René Gaultier de Varennes, épouse d'André Ramauger, — et Renée, autre soeur, épouse de Pierre Carcat ; — au Canada, Marguerite, épouse de Louis Hingue de Puigibault, (laquelle porta aussi le nom de Varennes), — enfin Marie-Anne et Catherine, filles du Découvreur.

Ajoutons que, comme nom de terre, on trouve le nom de La Véranderie attaché dès janvier 1684 au fief noble concédé au sieur de Varennes en 1673 sur la rivière des Trois-Rivières, appelée plus tard Saint-Maurice : — 28 janvier 1684. — Concession par gouverneur de la Barre et l'intendant de Meulles à Marie Boucher, veuve du sieur Etienne de la Fond, d'un "fief et seigneurie dans les Trois-Rivières, au dessus des terres de Michel Poulain et au-dessous de celles du sieur de Varennes dites le Sault de La Véranderie . . .", etc. (Inventaire des Concessions en fief et seigneuries, vol. 5, pp. 273.-274). L'année suivante, ce fief porte le nom de La Gabelle : — Lettre de M. de Meulles, intendant, au Ministre, 28 septembre 1685 : "M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, se sert de son autorité pour faire le commerce avec les sauvages, dans un lieu nommé La Gabelle, à 4 lieues des Trois-Rivières, . . . ce qui est défendu par les ordonnances . . .". (Archives Nationales, — Colonies, — Correspondance Générale, C. 11, vol. 7, fol. 143 et suiv.) Cette seigneurie portera désormais les deux noms. Réunie au domaine royal le 22 avril 1737, faute d'avoir été colonisée, elle continuera à s'appeler "le Sault de La Véranderie" jusqu'au 8 juillet 1788 au moins. (17<sup>e</sup> rapport du Comité des Forges Saint-Maurice. Arch. Publ. du Can., Colonial Office Records, Q. 38, pp. 100-112). Le nom de La Gabelle est encore sur les cartes à l'heure actuelle.

*Le titre et la terre de Varennes.* Nous n'avons pu, parmi les nombreuses terres de ce nom existant dans l'Anjou, identifier d'une façon certaine celle qui laissa son nom à notre René Gaultier et à d'autres membres de la famille.

La première fois que ce nom paraît comme nom de famille dans les documents connus, c'est au contrat de mariage de l'officier de Cari-

<sup>18</sup> Nous ne parlons pas, évidemment, de ceux qui ont pris ce titre on ne sait par quelle fantaisie, ou qui se donnent pour des La Vérandrye ou des de Varennes pour la simple raison qu'ils sont des Gaultier ou Gauthier. — Il y a eu au Canada plus de 50 familles de ces noms, d'origines différentes. Parmi ceux-ci, seule la famille "De Varennes" peut se réclamer d'une parenté avec les Gaultier de Varennes et de La Vérandrye. Elle ne porte plus le nom de Gaultier.

gnan, passé le 22 septembre 1667, devant Ameau, notaire à Trois-Rivières.

L'Inventaire des papiers et documents de Pierre Boucher, dressé par lui-même en 1706, renferme la mention suivante: "Lettre de M. de Tracy à M. Varenne, 1662". (Voir: Bull. des Recherches Historiques, 1928, pp. 407-409, qui ne donne pas de référence). Cela nous mène plus haut que le document précédent, mais est-ce M. de Tracy ou Pierre Boucher qui emploie la formule "M. de Varenne"? Il semble bien que ce soit le premier, mais la chose n'est pas assez claire pour que nous puissions tirer une conclusion.

En France, le nom n'apparaît comme tel d'une façon certaine qu'au 20 novembre 1683, avec Louis Gaultier de Varennes, qui, comme nous l'avons vu, est probablement le même que Louis Gaultier de Boumois, dépouillé de son château et de son titre (19). Joseph Audouys, le grand spécialiste des choses d'Anjou, n'a rien à nous offrir à ce sujet, et les chercheurs modernes non plus. Une conclusion semble s'imposer: Varennes, au lieu d'être le principal et le plus ancien titre de la famille, serait un des plus récents, un de ceux sur lesquels on se rabat quand on n'en trouve plus d'autres. L'argument négatif qui découle des constatations précédentes nous paraît en effet d'une puissance décisive. Si le titre de Varennes avait été le principal et le plus ancien titre de la famille, celui qui aurait été consacré par un anoblissement présumé, comment se fait-il que, dans la multitude des documents que nous avons concernant cette famille pendant près d'un siècle, de 1576 à 1667, pas une fois n'apparaît la formule "Gaultier de Varennes"?

Nous nous permettrons de signaler enfin à ce sujet un renseignement fourni précédemment et qui pourrait bien donner la clef de l'énigme. Dans la pièce No 1, il est dit que Renée Pavien, à son contrat de mariage avec Jacques Gaultier de La Blanchardière, en 1601, reçoit de sa mère "*le lieu et la métairie du Chillon, dans la paroisse de Varennes*".

Cet ancien lieu-dit est situé tout près de la Loire, en bordure de la route d'Angers à Tours, à un kilomètre environ de Varennes-sur-Loire et à 9 ou 10 kilomètres au sud-est de Saumur. Il porte encore le nom de Chillon, mais la métairie a fait place à un café. Le bourg lui-même avec ses dépendances a une population de 1700 habitants. Son église, en style gothique flamboyant mitigé de Renaissance, a été construite entre 1500 et 1580 (20).

<sup>19</sup> Voir plus haut: Louis Gaultier de Boumois.

<sup>20</sup> Communication de l'abbé A. Esnault, curé de Varennes-sur-Loire.

Ne doit-on pas chercher là l'origine du nom de Varennes, apporté au Canada par l'officier de Carignan et pris en France par un membre au moins de la famille Gaultier? Nous sommes fortement enclin à le croire. Comme il se trouve ailleurs en Anjou un ancien prieuré-fief du nom de Chillon, les Gaultier en quête de titres auraient évité de prendre ce nom et auraient adopté celui de Varennes, qui était celui du bourg et de la paroisse. Ce n'est qu'une supposition, mais nous ferons remarquer que les appellations de Boumois et de Tremblay, chez les Gaultier de La Véranderie, ne reposent pas sur une base plus sérieuse. Nous l'avons vu pour Boumois, nous allons le voir pour le Tremblay.

Le peu que nous trouvons dans les documents semble même suggérer que René Gaultier de Varennes fut le premier à prendre ce titre avant de partir pour le Canada. Le document de 1683 paraît indiquer que Louis Gaultier de Varennes portait le nom en 1672, c'est-à-dire l'année qui suivit la vente de Boumois. Cependant l'allusion n'est pas suffisamment claire pour que nous puissions tirer une conclusion.

Le nom de Varennes fut porté en France par ce Louis Gaultier, puis par notre Louis Gaultier de la Véranderie tant qu'il fut dans le voisinage de son oncle Charles (21). Il fallait éviter les confusions, et d'ailleurs, Charles avait seul un véritable droit en France à ce moment au titre de La Véranderie.

Au Canada, le nom de Varennes fut porté par René, cadet de Charles et auteur de la branche canadienne, puis par son fils Jacques-René, cadet de Louis, qui le garda quand il fut devenu l'aîné en 1707, pour les raisons spéciales que nous avons vues. — Jean-Baptiste, qui devint prêtre, vicaire général de Québec et Conseiller — clerc au Conseil Supérieur, le porta aussi, de même que leurs soeurs Marie-Madeleine, épouse de Charles Petit de Le Villiers, et Marie-Renée, épouse de Christophe Dufrost de la Jemmeraye puis de Timothée Sullivan. Le Découvreur l'employait quelquefois avec ses autres titres de Boumois et de La Vérendrye.

Enfin il fut porté par Jean-Hippolyte et les autres enfants de Jacques-René. Puis *leurs descendants masculins l'ont perpétué jusqu'à nos jours en laissant tomber le nom de Gaultier.*

*Le Tremblay.* Nous avons donné précédemment un document qui nous fournit un peu d'histoire très ancienne de cette terre: "Vente des Tremblays par René de Montjean à l'abbaye de Pontron, 1522" (Pièce

<sup>21</sup> On trouvera plus loin la preuve, dans les documents provenant des archives d'Arlon, Belgique.

No 8). Ce document n'a aucun rapport avec les Gaultier, mais il fait comprendre ce qui suit.

Pour la première fois, nous trouvons un Gaultier à Bécon le 7 janvier 1662, lorsque "noble homme Pierre (Adam-Pierre) Gaultier, sieur de la Véranderie", est parrain d'Anne Thuymier, fille de René Thuymier et d'Anne Guépin. On l'y trouve le premier février 1663, au mariage de sa fille Perrine avec Pierre Philibert, sieur de l'Ingranderie; puis, le 17 juin 1664, au baptême de Perrine-Elisabeth, fille des précédents.

Dans ces trois documents, le Tremblay n'est pas nommé, mais seulement Bécon, qui est la paroisse; mais l'acte de sépulture d'Adam-Pierre, donné précédemment (Pièce No 17), nous apprend qu'il demeurerait de son vivant à "La Cour du Tremblé". On peut donc supposer qu'il s'installa à cet endroit avant le 7 janvier 1662.

Les renseignements nous manquent sur les allées et venues d'Adam-Pierre, de même que sur le lieu de naissance de ses enfants, mais différents actes de 1651, 1652 et 1653 nous montrent qu'il habitait alors à La-Chapelle-de-Montrelais, aujourd'hui La-Chapelle-Saint-Sauveur, dans la Loire-Inférieure, aux confins de la Bretagne et de l'Anjou et à peu de distance de Bécon et de Pontron. On voit avec lui deux de ses enfants: René, le futur officier de Carignan, et Renée, soeur de celui-ci.

Quand René Gaultier de Varennes, à son contrat de mariage en 1667, déclare qu'il est de Bécon, c'est sans doute du Tremblay qu'il veut parler. La famille dut quitter la localité à la mort d'Adam-Pierre en 1670, ou au moins en 1671, à la mort de Jacques, frère d'Adam-Pierre et abbé de Pontron, dont l'abbaye possédait les Tremblays et leurs dépendances, car on ne l'y retrouve plus après cette date.

Nous avons vu dans quelles conditions ces deux terres furent acquises en 1522. Ce n'est donc qu'environ un siècle et demi plus tard qu'Adam-Pierre s'y établit, et *pour une dizaine d'années seulement*, cependant que René partait pour le Canada. Quelle position y occupait Adam-Pierre? Était-il locataire? ou simplement résident? ou gérant peut-être des terres que l'abbaye possédait dans cette région, chose tout-à-fait vraisemblable? Ce qui semble certain, *c'est qu'il n'était pas propriétaire*, puisque l'abbaye conserva ces terres longtemps encore, comme nous allons voir.

Il est nécessaire de donner ici quelques mots d'explications sur les noms des localités que nous venons de rencontrer.

Bécon est un village situé à 18 kilomètres environ au sud-ouest d'Angers, sur la route qui conduit de cette ville à Rennes. L'église actuelle est du 19<sup>e</sup> siècle, mais, dans les documents, on suit l'histoire de la paroisse depuis le milieu du 11<sup>e</sup>. De la seigneurie, qualifiée de châellenie, puis devenue baronnie au 16<sup>e</sup> siècle, dépendaient un grand nombre de villages et de territoires environnants.

C'est un seigneur de Bécon qui, au 12<sup>e</sup> siècle, avait fondé et richement doté l'abbaye de Pontron, dont dépendaient de vastes terrains. Parmi ceux-ci se trouvaient "les Tremblays", qui appartenaient à la puissante abbaye tant qu'elle dura, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution. Terres et constructions furent liquidées par les révolutionnaires en 1791.

*Pontron* est situé à 12 kilomètres environ à vol d'oiseau à l'ouest de Bécon. Les Tremblays se trouvent entre les deux, à 3 ou 4 kilomètres de Bécon et à 8 ou 9 de Pontron. De l'ancienne abbaye, il ne reste aujourd'hui que quelques constructions en ruine.

*La-Chapelle-Saint-Sauveur* est à 5 kilomètres au sud-ouest de Pontron et à une douzaine de kilomètres de Bécon, dans la même direction.

*Les Tremblays* sont deux métairies ou fermes contiguës, dont l'une, appelée "Le Tremblay", tout court, et l'autre "*La Cour du Tremblay*". Cette dernière qui fut habitée par Adam-Pierre Gaultier de la Véranderie et sa famille, de 1661 environ à 1670 ou 1671. La maison actuelle de "La Cour du Tremblay", bien que portant le nom de château, est une maison moderne sans style. Celle qui fut habitée par les Gaultier n'existe plus.

Mais le Tremblay contigu possède une maison de ferme qui semble dater de Louis XIII et qu'ils ont dû voir et fréquenter bien des fois. Les noms subsistent encore tels quels. Les Tremblays furent vendus à des particuliers par les révolutionnaires le 3 mars 1791, en même temps que fut liquidée l'abbaye. (D'après Audouys, C. Port, etc.).

Comme la Cour du Tremblay était habitée par sa famille en 1665, on conçoit que notre René, qui en partit pour le Canada en juillet de cette année, ait tenu à en perpétuer le souvenir dans son pays d'adoption et ait nommé une de ses seigneuries en 1772 "Le Tremblay". Mais ce n'était qu'un souvenir puisque la terre continuait d'appartenir à l'abbaye de Pontron.

René Gaultier de Varennes et son fils Pierre, le Découvreur, furent seigneurs du Tremblay au Canada, mais François, fils de ce der-

nier, est le seul que l'on voit régulièrement qualifié de "sieur du Tremblay" dans les documents. — Jean-Baptiste, plus tard prêtre et vicaire général de Québec, est nommé avec ce titre en 1688, quand il n'avait que 11 ans, mais ensuite on le voit toujours avec le nom de "de Varennes". — Madeleine, épouse Le Villiers, et Marie-Marguerite, épouse Puigibault, eurent des droits sur des parties de ce fief.

François renonça à tous ses biens immobiliers contre une rente viagère, une première fois le 13 juin 1756, en faveur de son frère, le chevalier Louis-Joseph; puis, la mort de celui-ci au naufrage de "L'Auguste", le 15 novembre 1761, l'ayant mis en possession de l'héritage familial, il y renonça une seconde fois le 9 novembre 1769 de la même façon en faveur de Louise-Antoinette de Mézières de l'Épervanche, veuve du "Chevalier".

Ces renonciations lui enlevaient sans doute le droit de porter le titre de "seigneur du Tremblay".

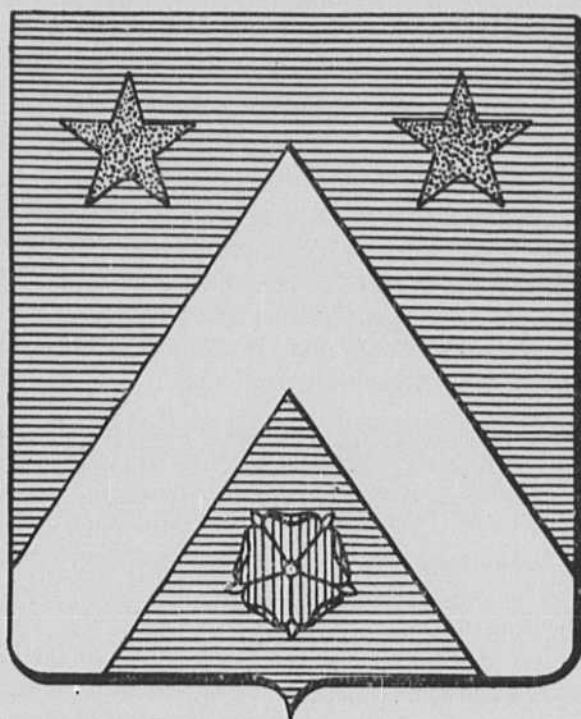
D'après ce que nous avons dit, le nom ne fut pas porté en France.

Pour resumer cette étude, nous pouvons conclure que *le nom de la Véranderie et non celui de Varennes est le seul vrai nom de toute cette branche de la famille Gaultier*, celle qui intéresse les Canadiens, et cela depuis 1597 ou avant. — A partir de Pierre, ép. de Renée Jarry, ce fut aussi le nom de l'ainé, sauf circonstances exceptionnelles. — Boumois est le titre d'oncles ou de cousins plus ou moins éloignés. — Varennes est un titre passe-partout, de date récente, que l'on donne aux cadets ou quand l'on est à court de titres. Quant au Tremblay, ni la terre, ni le nom n'appartient à la famille en France.

*Au Canada cependant, ces différents titres prirent un sens nouveau et acquirent des bases réelles par le fait de l'alliance Gaultier-Boucher en 1667, et la concession "en fief noble" des seigneuries de Varennes et du Tremblay et du Sault de La Véranderie ou La Gabelle. Entrés dans la noblesse, nos Gaultier pouvaient choisir les noms et titres qu'ils jugeaient à propos.*

*Armoiries.* — Il ne nous reste plus à traiter, pour clore cette partie de notre présente étude, que la question des armoiries.

Joseph Audouys, dans son manuscrit intitulé: "Projet d'Armorial pour l'Anjou", Mss. 994, p. 79, donne aux Gaultier les armoiries suivantes: "Gaultier de Boumois, La Varenne (sic), La Véranderie: D'azur, au chevron . . . , accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose de gueules".



**Armoiries**

**des Gaultier**

**de Boumois, Varennes, La Vérendrye**

Il existe d'autre part, à la Bibliothèque Municipale d'Angers, une magnifique gravure sur cuivre, de René Gaultier de Boumois, exécutée avant 1652 pour l'ouvrage de Claude Ménard intitulé "Peplus", probablement sur un portrait d'après nature d'avant 1640. Au bas se trouve un médaillon contenant en un dessin très net, mais sans les hachures conventionnelles, les armoiries décrites par Audouys. On se prend à regretter que la description ci-dessus ne nous dise pas quel est l'émail du chevron. Mais il semble qu'on peut y suppléer avec une probabilité raisonnable par les armoiries des Boucher, qui paraissent avoir copié en partie celles des Gaultier.

Le blason officiel de Pierre Boucher, qui lui fut donné par Charles-René d'Hozier le 26 avril 1708, et qui fait suite aux nouvelles lettres de noblesse octroyées par le roi le 17 juin 1707, se lit comme suit : *Un écu d'azur, à un chevron d'argent, sommé à la pointe d'un lys au naturel, accosté en chef de deux étoiles d'or, et accompagné en pointe d'un rocher de même, sommé d'une croix d'or* (22).

Celui des Boucher de La Broquerie se décrit ainsi : "Ecartelé. — Au premier . . . etc. — Au quatrième, *un chevron d'argent, accosté en chef de deux étoiles d'or* et en pointe d'un besant du même" (23).

Sauf la rose rouge, ces deux blasons renferment au complet la description d'Audouys, et tous deux portent comme pièce principale "*un chevron d'argent*". Cela ne nous paraît pas l'effet du hasard. Il semble bien que les Boucher ont fait copier pour leur famille le blason des Gaultier, auxquels ils étaient rattachés depuis 1667, tout en ayant soin de "briser" les armoiries, c'est-à-dire de modifier une ou plusieurs pièces, selon les lois régissant le blason.

L'abbé François Daniel, p.s.s., dans son volume intitulé : "Histoire des grandes familles françaises du Canada", E. Sénécal, Montréal, 1867, p. 415, donne à une famille "de Varennes" les armoiries suivantes : "De gueules, à la croix d'or". Son texte, plus qu'ambigu, insinue ou affirme qu'il s'agit des Gaultier de Varennes, alors qu'il est question d'une famille de Picardie, qui n'a jamais porté d'autre nom que celui de "de

<sup>22</sup> Voir : Inventaires des Lettres de Noblesse..., par P.-G. Roy, vol. I, p. 158. — Les premières lettres de noblesse, datées de 1661, avaient été accordées à Pierre Boucher par M. de Feuquières, vice-roi d'Amérique, et pouvaient être plus facilement révoqués ou contestées. Pierre Boucher, en 1704, en demanda de nouvelles de "Sa Majesté" (Archives Nationales, Paris, M. 204, Dossier 4, pièce No 9, fol. 5: Vaudreuil et Beauharnois au Ministre Pont-chartrin: Lettre commune, 1704). — Ces lettres définitives lui furent octroyées le 17 juin 1707.

<sup>23</sup> Voir : "Vie de Mgr Taché, par Dom Paul Benoît, c.r.i.c., Beauchemin, Montréal, 1904, vol. I, p. 216, et plusieurs autres ouvrages.

Varenes" et qui n'a rien de commun avec nos Gaultier (24). Pourtant, l'auteur a soin de nous avertir, dans le supplément de son ouvrage, qu'il faut être prudent dans l'attribution d'armoiries à des familles dont les noms se ressemblent. Lui-même a oublié ce sage conseil et plusieurs auteurs, trompés par son texte, ont attribué aux Gaultier de Varenes ces armoiries, qui ne sont pas les leurs (25).

MM. E.-Z. Massicotte et Régis Roy, dans leur "Armorial du Canada français", vol. I, p. 78, après avoir donné à nos Gaultier les prétendues armoiries décrites par Fr. Daniel, écrivent en note: "Le sceau de ce dernier (La Vérendrye), différent de celui de M. de Varenes, est au Palais de Justice de Montréal, mais nous n'avons pu encore déterminer quels sont les émaux et les métaux du champ et des pièces". Malheureusement, ils ne nous ont même pas donné le peu qu'ils ont vu, non plus que la référence, et nous n'avons pu retrouver ce sceau, qu'il aurait été si intéressant de comparer avec la description d'Audouys (26).

De ce qui précède, nous pouvons tirer la conclusion que nous possédons, à part le détail incertain de l'émail du chevron, les armoiries authentiques de nos Gaultier de la Véranderie et qu'elles sont les mêmes que celles des Gaultier de Boumois.

Mais il reste à faire une constatation quelque peu extraordinaire: comment se fait-il que le blason de Jacques Gaultier de la Blanchardière, décrit dans la pièce No 13, n'a rien de commun avec celui des précédents?

Nous n'avons pas le droit, en l'absence de documents authentiques, d'affirmer quoi que ce soit.

<sup>24</sup> Cette famille, qui portait en effet les armes "de gueules à la croix d'or", est surtout connue en Picardie aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles et fut alliée aux familles les plus illustres, bien qu'elle-même ne paraisse pas dans les nobiliaires de cette province.

Il existe dans cette région une commune et un ancien fief qui portent le nom de Varenes, tous deux dans l'arrondissement d'Amiens. — (Communication de l'archiviste départemental de la Somme).

<sup>25</sup> Signalons parmi ceux-ci: MM. E.-Z. Massicotte et Régis Roy, dans "Armorial du Canada français", — Rumilly, dans son "La Vérendrye, découvreur canadien", — Constantin-Weyer, dans son "La Vérendrye", — F.-J. Audet, dans sa plaquette intitulée "Varenes", — Mme Ferland-Angers, dans sa vie de "Mère d'Youville".

<sup>26</sup> Nous doutons cependant de l'existence d'un sceau réel, que nous devrions retrouver, nous semble-t-il, sur la plupart des documents officiels de La Vérendrye, comme ses correspondances avec le gouverneur et avec la Cour de France. Car pourquoi avoir un sceau si on ne s'en sert pas sur ces sortes de documents? Or, nous ne retrouvons ce sceau ni au Canada, ni à Paris. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un cachet portant une ou deux initiales, comme on en employait couramment pour cacheter les lettres et qu'il fallait briser pour lire celles-ci? Nous avons vu les restes indéchiffrables d'un cachet de ce genre *au dos* d'une lettre originale de La Vérendrye du 23 février 1735, adressée à son partenaire Louis Hamelin.

Nous nous contenterons de suggérer comme possible l'explication suivante. C'est que les Gaultier n'eurent pas d'armoiries de famille jusqu'à l'époque des quatre frères nommés au commencement de cette étude, c'est-à-dire jusque vers 1600. Les deux aînés, Jacques et René, parvenus à des charges importantes et à des postes de confiance, crurent bon d'imiter tant d'autres personnages, même de moindre importance, et se choisirent des armoiries, chacun de son côté. Pierre Gaultier de la Véranderie, le plus jeune des quatre frères, aurait ensuite fait siennes celles de son deuxième frère, René Gaultier de Boumois.

Nous laissons le lecteur juger de la valeur de cette supposition.

Terminons cette partie par quelques remarques au sujet d'autres familles portant les noms de *Gaultier* ou de *Varenes*.

Nous avons pu vérifier ce qui est affirmé ou insinué dans les livres ou revues au sujet de plusieurs de ces familles qui seraient ou pourraient être, disait-on, apparentées à nos Gaultier.

L'abbé Fr. Daniel, dans l'article cité précédemment, mentionne en particulier un M. Gaultier de la Richerie, de Cherbourg, devenu gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, et une famille de Varenes du Lyonnais, comme étant ou pouvant être des Gaultier de Varenes.

Or, Louis-Eugène Gaultier de la Richerie, capitaine de frégate à Cherbourg, puis gouverneur de la Nouvelle-Calédonie en 1870 et après, était originaire de la Normandie et était né en 1820 à la Martinique, où ses ancêtres avaient émigré à la Révolution en 1789 (27).

Les De Varenes du Lyonnais n'étaient pas des Gaultier, mais des Burignot de *Varenne*, que l'on trouve aujourd'hui dans les départements de l'Ain et de la Charente, et qui semblent avoir habité Saint-Chamond, dans le Lyonnais, vers 1690-1710 (28).

Les premiers ne sont pas des de Varenes, les seconds ne sont pas des Gaultier.

Le gouverneur de Landrecies de 1690-1696, gentilhomme d'Anjou, plusieurs fois mentionné dans le *Bulletin des Recherches Historiques* et dans des documents que possèdent les Archives de Maine-et-Loire, est François de Goddes de Varenes. Il mourut à l'âge de 60 ans environ et fut enseveli à Avrillé, à quelques kilomètres d'Angers, le 18

<sup>27</sup> Renseignements et documents communiqués par M. le Sous-Préfet de Cherbourg.

<sup>28</sup> Correspondance échangée avec des amis de la famille, et documents provenant des Archives du Ministère de la Guerre, Vincennes, France.

mai 1701. Il est nommé, dans l'acte de transfert de son corps et dans son acte de sépulture: "Messire François de Goddes de Varennes, gouverneur de Landrecies, en Flandre, . . .". Son fils, d'après les *Mémoires* du marquis de Sourches, était à Malplaquet en 1709.

Comme nous avons vu, un M. de Varennes du Lyonnais appartenait aussi au régiment de Bretagne à cette époque. Il y avait donc en même temps à Malplaquet, en comptant La Vérandrye, trois officiers différents portant le nom de "de Varennes".

Un officier du nom de "M. de Varennes", mentionné dans la Relation de Pénicaut comme faisant du commerce en Louisiane en février 1714<sup>29</sup>, pourrait être un des deux derniers mentionnés. De toute façon, ce n'était pas un Gaultier de Varennes du Canada, vu que Jacques-René, le seul alors de ce nom, était à Montréal, signant un acte devant le notaire Antoine Adhémar, le 18 janvier de cette année.

D'après les notes d'A. Fauteux, se basant sur Monmerqué, l'éditeur du marquis de Sourches, les marquis de Varennes, qui jouèrent sous Louis XIV un rôle important dans le gouvernement et dans l'armée, portaient le nom patronymique de Nagu et étaient du Limousin.

Ces quelques remarques suffisent à nous instruire sur les confusions que l'on peut faire à rapprocher des noms qui se ressemblent, et nous n'avons pas continué plus loin nos investigations.

Les Gaultier de Brûlon, dont un membre, l'abbé Jean Gaultier de Brûlon, fut ordonné prêtre à Québec en 1675, retourna en France en 1693 ou 1694 et fut inhumé à Saint-Pierre d'Angers le 20 mars 1726, — leurs cousins, les Gaultier de Launay et de Fontaine-Guérin, — les Gaultier de la Jubaudière, — et plusieurs autres que nous avons repérés dans l'Anjou ou la Touraine aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, avaient peut-être une parenté avec nos Gaultier, mais il est certain que, dans ce cas, il faudrait remonter plus haut que René, l'époux de Jehanne Guespin et de Perrine Froger.

(A suivre)

Ant. CHAMPAGNE, c.m.i.c.

<sup>29</sup> Voir: Pierre Margry: "Découvertes et Etablissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique Septentrionale", volume V, pp. 513-517.

## UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

## **BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

ACTIF, plus de \$600,000,000

585 bureaux au Canada

15 succursales à Québec

---

# Le notaire Joseph-Narcisse Cardinal (1808-1838) député de Laprairie en 1834; victime de l'échafaud en 1838

Par JEAN-JACQUES LEFEBVRE

Archiviste, Palais  
de justice, Montréal.

**L**E *Bulletin des Recherches* d'avril 1952 et de septembre 1954 contient les biographies de deux des premiers représentants en parlement de Huntingdon-Laprairie, les Raymond, père et fils, le premier, élu avec le siècle (1800), issu de famille seigneuriale, riche bourgeois, le second, premier enfant du comté qui y ait été élu député (1824).

Aujourd'hui, des précisions seront apportées sur le collègue de ce dernier, Joseph-Narcisse Cardinal, dont le nom sera immortellement cher à tous les coeurs français, tant que, dans la vallée du Saint-Laurent il y aura une voix pour réclamer les libertés populaires. Certes, on ne doit remuer "le lincoln de pourpre où dorment les dieux morts" qu'avec un infini respect. Si le nom sacré de Joseph-Narcisse Cardinal est évoqué encore une fois, ce n'est pas qu'il soit peu connu après la relation de son procès aux *State trials*... traduite et publiée en français dès 1839<sup>1</sup>, la page célèbre de L.-O. David dans ses *Patriotes* (1871) enfin, le portrait qu'en a dressé Aegidius Fauteux dans *Patriotes* (1950).

Sans vouloir reconstituer au long sa carrière, l'objet aujourd'hui est de le placer dans son cadre social, ses "entours familiaux", comme disait Henri d'Arles, et de prolonger, si faire se peut, dans ce conservatoire de nos traditions les plus chères qu'est le *Bulletin*, le rayon de sa brève et tragique existence, de préciser des linéaments restés flous de sa physionomie.

L.-O. David le dit, non sans un petit air de condescendance, "né d'une honnête famille de cultivateurs". Cliché obligé de journaliste pressé — les *Patriotes* parurent d'abord dans l'*Opinion publique* avant de former un livre. Trop de plunitifs ne peuvent référer à un habitant des campagnes sans lui accoler l'épithète de "brave" ou "honnête", du ton protecteur de gens qui n'y sont pas allés voir. Les paysans de Provence sont des princes, aimait à proclamer Léon Daudet, lui-même petit-fils de paysans, comme les plus raffinés de ses contemporains, Anatole France, Jules Lemaitre, Rodin et tant d'autres. On verra peut-

<sup>1</sup> P. Gagnon, *Essai de Bibliographie*... Québec, 1895, p. 91.

être ici une fois de plus, qu'au siècle dernier, comme souvent encore de nos jours, les représentants de notre élite sont les aboutissants d'une excellente bourgeoisie rurale.

#### SIMON CARDINAL (1619-1679)

Marié vers 1655 à Michelle Garnier (1638-1720), dont la sœur aînée, Marguerite (1625-1701), était déjà mariée au pionnier Olivier Charbonneau (1611-1687), et la cadette, Louise (1631-1712) à Pierre Goguet — devenu Goyette — (1629-1684), Simon Cardinal<sup>2</sup>, arrivé au pays en 1659 avec sa femme et deux enfants, fut l'un des premiers concessionnaires de terres à Lachine, près Montréal, où il mourut (1679) après vingt années d'habitation au Canada. Sa veuve, remariée en 1680 au cordier, Jean Chevalier, lui survécut quarante ans.

#### LE CAPITAINE FRANÇOIS CARDINAL (1717-1789)

Leur arrière-petit-fils, François Cardinal<sup>2</sup>, né à Lachine en 1717, marié à Laprairie, en 1746, à Marguerite Perras (1724-1784), pionnier de Saint-Constant de Laprairie, y fut l'un des plus anciens capitaines de la milice (1778). Mort en 1789, il y fut inhumé dans l'église.

Sa fille, Marguerite (1752-1783), mariée à Saint-Constant en 1770 à René Dupuis (1749-1799), petit-fils du capitaine René Dupuis (1671-1739), fut la mère, entre autres, du capitaine J.-B. Dupuis (1778-1834), aussi de Saint-Constant.

Le capitaine François Cardinal est par deux fois le bisaïeul du Patriote Joseph-Narcisse Cardinal, qui était issu de cousins germains.

#### LE CAPITAINE JOSEPH CARDINAL (1748-1806)

##### AIEUL PATERNEL DU PATRIOTE.

Le fils aîné du capitaine François Cardinal, Joseph, né à Laprairie en 1748, épousa à Saint-Constant en 1770 Elisabeth Dupuis<sup>3</sup>. Capitaine dans la milice à la succession de son père (1789), il mourut à Saint-Constant en 1806.

Son fils, Pierre, marié à Châteauguay en 1795 à Louise Bourdon (1777-1811) puis, à Laprairie, en 1812, à Isabelle Dupuis, fut, en février 1808, le parrain de son neveu, le Patriote.

Sa fille, Marguerite (1781-1863) épousa à Laprairie en 1804 J.-B. Leber, marchand, de Montréal, petit-fils de François Leber (1706-1767), premier capitaine des milices de Laprairie.

Une autre, Elisabeth (1783-1866), épousa en 1806 Louis Lancot, fils de Joseph Lancot (1745-1812) longtemps premier capitaine

<sup>2</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire...* I, 102; II, 543,544.

<sup>3</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire...* III, 561.

de Saint-Constant, et l'un des exécuteurs testamentaires de Simon Sanguinet <sup>4</sup>.

LE CAPITAINE CONSTANT CARDINAL (fl. 1754-1814)  
AIEUL MATERNEL DU PATRIOTE

Le plus jeune des trois fils du capitaine François Cardinal, Constant Cardinal, né à Saint-Constant en 1754, épousa d'abord à Saint-Philippe en 1776, Françoise Gagné (1760-1787) <sup>5</sup>, et convola, à Saint-Constant en 1789, avec Catherine Caillé (1767-1824).

De son second mariage naquit Jovite C., qui épousa en 1811 J.-B. Sainte-Marie, capitaine de milice en 1831 <sup>6</sup>.

Son fils (issu de Françoise Gagné), Constant, épousa d'abord en 1799 Catherine Gagné, et convola, en 1822, avec Agnès Lefebvre, veuve de C. Boyer. Du premier mariage de Constant C., et de Catherine Gagné naquirent :

Pierre C., marié en 1830 à Zoé Lériger de la Plante ;

Marguerite (1802-1886), mariée en 1823 à Joseph Lériger de la Plante, et

Scholastique, (1811-1896) mariée en 1832 à Joseph Longtin, un Patriote, qui fut incarcéré en décembre 1838.

LE CAPITAINE J.-B. THOMAS CARDINAL (1782-1865)  
ONCLE MATERNEL DU PATRIOTE.

Le fils aîné de Constant C., et de Françoise Gagné, J.-B. Thomas Cardinal, marié à Saint-Constant en 1803 à Marguerite Beaudin (1788-1866), capitaine de milice à l'époque des Troubles, ne semble pas avoir été de ceux qui renvoyèrent alors leur commission d'officier. Il garda toujours sa qualité, lors des terribles événements de 1838.

LE PÈRE DU PATRIOTE,  
JOSEPH CARDINAL (1777-1832)

D'abord agriculteur à Saint-Constant, Joseph Cardinal, (fils de Joseph C., et de Elisabeth Dupuis) avait vingt-neuf ans quand il épousa en sa paroisse, le 17 février 1806, sa cousine, et sa cadette de dix ans, Marguerite Cardinal (1787-1832), fille de Constant et de Françoise Gagné. Marguerite Cardinal avait reçu plus que l'instruction moyenne de l'époque, comme le révèle sa signature.

<sup>4</sup> *Les Sanguinet de La Salle*, MEMOIRES, SOCIETE GENEALOGIQUE... janvier 1946, 26-29.

<sup>5</sup> *Bulletin no 10, Association des familles Gagné et Bellavance...* Québec, mai 1953.

<sup>6</sup> *B.R.H.*, oct.-déc. 1951, 179-184.

Joseph Cardinal était aubergiste à Saint-Constant, en 1811, lors de la naissance de sa fille, Clémence-Olive.

Un moment, commerçant à Montréal, de 1817 à 1819, il était nouveau agriculteur, mais à Châteauguay, quand lui naquit en août 1831, après vingt-cinq ans d'union, un dernier fils, Maurice-Isaïe, dont son gendre, F.-M. Le Pallieur et *u.x.*, furent les parrains.

Les parents du Patriote, Joseph Cardinal et Marguerite Cardinal, furent emportés par l'épidémie de choléra, en juin 1832, à Montréal, où ils étaient sans doute de passage. Joseph Cardinal mourut le 17 juin, âgé de 55 ans, et sa femme à l'âge de 45 ans, le 18, avec leur fils, Césaire, âgé de 10 ans. Selon la pratique de ces jours de deuil et de terreur, ils furent inhumés, à Montréal, le jour même du décès.

Douze mois auparavant, en mai 1831, ils avaient assisté en la nouvelle église de la Paroisse de Montréal, qui, à la place d'Armes, dominait de son imposant vaisseau, toute la ville, au mariage de leur fils, promis à tant d'ignominie et... de gloire posthume.

Nous connaissons à Joseph et Narcisse Cardinal:

Domitilde (1806-1856), née à Saint-Constant, décédée à Montréal; mariée à Châteauguay en 1829 à François-Maurice Le Pallieur, le Patriote<sup>7</sup>;

Joseph-Narcisse, né à Saint-Constant en 1808, le Patriote;

Clémence-Olive (1811-1881), mariée, vers 1836, à François Camyré, le Patriote<sup>8</sup>;

Mathilde-Elmire, née à Montréal en 1817;

Herménégilde, née à Montréal en 1819;

Césaire, 1821-1832, précité;

Marguerite-Eugénie, née en 1822, décédée à Châteauguay, 1834; enfin, Maurice-Isaïe, né à Châteauguay, 1831.

#### LE PATRIOTE JOSEPH-NARCISSE CARDINAL (1808-1838)

Né à Saint-Constant, le 8 février 1808, Joseph-Narcisse Cardinal, inscrit en 1819 au Collège de Montréal, y fit ses humanités. Il y eut pour condisciple, Luc Aubry, natif de Saint-Laurent près Montréal, qui, ordonné en 1830, était curé de Saint-Pascal de Kamouraska pendant les Troubles de 1837, et fut plus de quarante ans (1840-1883), curé de Saint-Léon de Maskinongé;

Joseph Baby, notaire en 1835, agent des seigneurs de La Salle, les Selby, et qui rendit un témoignage si réservé à l'endroit des Patriotes de Saint-Philippe et de Saint-Constant lors du procès devant la Cour martiale du capitaine Joseph Robert *et al.*;

<sup>7</sup> Aegidius Fauteux, *Patriotes de 1837*, Montréal, 1950, 298.

<sup>8</sup> A. Fauteux, *op. cit.*, 152.

Joseph C. Belin, probablement un frère du docteur Belin qui épousa à Laprairie en 1833 Adélaïde Raymond, veuve de Tonnancour;

Pascal Persillier-Lachapelle, du Sault-au-Récollet, plus tard meunier et propriétaire du pont dit Lachapelle, et père de notre éminent contemporain, le docteur Emmanuel Persillier-Lachapelle (1845-1918), qui fut doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Montréal, et président de l'American Medical Association (1894);

Remi Godin de La Poterie, de Varennes, commissionné notaire, comme Cardinal, en 1829, et qui fut emporté [à Montréal] par l'épidémie de 1832;

Jean [Hyacinthe] Richelieu, plus tard médecin;

Eugène Talham, fils d'un médecin de Chambly;

enfin, Andrew et William Wilcocke, peut-être les fils de Samuel Hall Wilcocke, ce pamphlétaire, ou écrivain stipendié, à qui nous devons la plupart des gros livres qui nous sont parvenus sur les dissensions alors fameuses (1816-1820) des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson et qui, après avoir fait à Montréal de la prison pour dettes, se réfugia à Plattsburg d'où il criblait dans le *Scribbler* les autorités canadiennes du temps.

Ayant commencé sa cléricature en février 1823<sup>9</sup>, Joseph-Narcisse Cardinal fut commissionné notaire le 29 juin 1829.

Sa signature apparaît pour la première fois — il avait treize ans — en janvier 1819 au registre de Notre-Dame de Montréal, à l'acte de baptême de sa soeur, Herménégilde.

Il était encore présent à Châteauguay, le 1er juin 1829, au mariage de sa soeur aînée à François-Maurice Le Pallieur, le fils de son patron.

#### FRANÇOIS-GEORGES LE PALLIEUR ((1779-1833) LE PATRON DE J.-N. CARDINAL.

François-Georges Le Pallieur, que L.-O. David désigne sous le seul prénom de Georges, fils de Charles Le Pallieur (1720-1793) greffier des Cours de justice de Montréal et de Louise Roy (1742-1791), notaire en 1805, s'établit d'abord à Varennes. Il épousa à Boucherville en 1810 Julie de Lorimier (1789-1817). Remarié à Montréal en 1818 à Marie-Josephte Dagneau, il y exerçait alors sa profession. Fixé plus tard à Châteauguay, il pouvait avoir plus d'une raison pour accueillir le jeune Cardinal comme clerc. Sa mère, Louise Roy, avait d'abord épousé à Saint-Constant, en janvier 1760, Charles Hamelin (1714-1760), voyageur au Nord-Ouest, décédé en mai suivant à Mont-

<sup>9</sup> Brevet de cléricature, Louis Demers, notaire, 15 février 1823 (Protonotaire de Beauharnois).

réal<sup>10</sup>. Son grand-père<sup>11</sup> François Roy (1691-1778), marchand voyageur aux Pays d'En-Haut, était un grand propriétaire terrien à la Torue de Saint-Constant. F.-G. Le Pallieur reçut en mai 1831 le contrat de mariage de son ancien clerc, J.-N. Cardinal. Son fils Alfred-Narcisse Le Pallieur (1828-1920), né à Châteauguay, décédé à Lachine, marié à Philomène Dalton (1840-1916), fut 67 ans notaire.

Commissionné notaire en 1829, Joseph-Narcisse Cardinal s'établit aussitôt à Châteauguay. Il avait, en 1837, pour associé, son coparouissien de Saint-Constant, Abraham Desmarais<sup>12</sup>. Ils avaient leur étude, nous apprend Robert Sellar<sup>13</sup> dans la maison de madame Boudrias.

#### MADAME BOUDRIAS (1798-1859)

Un moment j'ai cru que Madame Boudrias, non identifiée autrement par R. Sellar, était née Marguerite-Amable Giasson, fille d'Ignace G., et de Louise de Sacquespée (1770-1827) et petite-fille d'Angélique d'Aillebout des Musseaux (1748-1807)<sup>14</sup>. Mariée au Sault-Saint-Louis, le 18 février 1824 à J.-B. Boudrias, elle mourut à Sainte-Philomène de Châteauguay en octobre 1859. Comme sa mère et son aïeul, elle fut inhumée dans l'église du Sault-Saint-Louis. Son fils, Charles-Rodolphe Boudrias, épousa à Saint-Remi de Napierville en 1860, Philomène Oigny, belle-soeur du Patriote, le docteur Adolphe Dugas<sup>15</sup>, et convola au Sault-Saint-Louis en 1873 avec Clorinthe Meunier.

Mais les... *State Trials*... (p. 64) sont formels. Madame Boudrias était née Elisabeth Saint-Denis. C'est à Montréal, en 1802, qu'elle avait épousé J.-B. Boudrias, pour lors de Lachine. Encore mineure à son mariage, elle était fille de J.-B. Saint-Denis<sup>15</sup> et d'Elisabeth Abraham-Courville. Sa soeur, Geneviève, née en 1796, par son mariage [1823] à Louis Maréchal, fut la mère, entre autres, de Louis Maréchal, vicaire-général de Montréal en 1872.

L.-O. David dit que J.-N. Cardinal fut élu à l'élection générale de 1834 par acclamation, député de Laprairie, dont le codéputé était J.-M. Raymond.

Or, une note précise indique qu'il avait défait le vieux routier Austin Cuvillier<sup>16</sup>, qui penchait, dès lors, pour la modération.

<sup>10</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire*... IV, 454. C. Hamelin avait déjà contracté mariage deux fois à Mackinac, en 1738 et en 1748.

<sup>11</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire*... VII, 80.

<sup>12</sup> A. Fauteux, *op. cit.*, 209.

<sup>13</sup> R. Sellar, *The History of the County of Huntingdon*... Huntingdon, 1888.

<sup>14</sup> A. Fauteux, *La Famille d'Aillebout*, Montréal 1917, 145-147.

<sup>15</sup> A. Fauteux, *Patriotes*... 229.

<sup>16</sup> *B.R.H.*, janvier 1951.

Joseph-Narcisse Cardinal avait été le parrain à Châteauguay, le 14 mars 1838, de son neveu, Joseph-Alfred Le Pallieur (fils de F.-M. L., et de Domitilde C.) et à Saint-Isidore de Laprairie, le 1er mai 1835, de Joseph-Napoléon Héroux, qui, premier curé de Victoriaville en 1867, fut aussi le curé de sir Wilfrid Laurier à Arthabaska pendant sept ans (1878-1885)<sup>17</sup> et mourut curé de Baie-du-Febvre (1897). L'abbé Héroux était fils du major Pierre Héroux (1795-1844) plus tard lieutenant-colonel de son bataillon<sup>18</sup> et dont la maison, sise à la fourche de la route de Saint-Remi et Saint-Isidore<sup>19</sup>, tient encore debout.

Le mariage de J.-Narcisse Cardinal et de Eugénie Saint-Germain (1811-1880) fut célébré avec pompes à l'église Notre-Dame de Montréal le 31 mai 1831. Le père du marié lui servit de témoin avec ses amis Pierre Héroux, Narcisse Mallet, son "patron" et associé, F.-G. Le Pallieur, Jacob Wurtele et Stephen McKay, fils, notaire.

#### LES LEMAIRE SAINT-GERMAIN.

Sa femme Eugénie Saint-Germain (1811-1880), encore mineure, était fille de Bernard Lemaire-Saint-Germain, interprète au Département des Sauvages, et de Charlotte Desautels<sup>20</sup>. Petite-fille d'Ignace Lemaire<sup>21</sup> et de Louise Gastonguay, elle était la nièce de Marguerite Lemaire (1769-1839) pour lors supérieure générale des Soeurs de la Charité dites Soeurs Grises, de Montréal, et seigneures de Châteauguay.

Le cousin germain de la mariée de 1831, Félix-Hyacinthe Lemaire, notaire en 1836, conseiller législatif en 1867, fut président de la Chambre Haute de Québec en 1874<sup>22</sup>. Il épousa d'ailleurs (1837) Luce Barcelo, la soeur des deux futurs gendres de Cardinal.

#### LES ENFANTS DU PATRIOTE CARDINAL

De l'union de Joseph-Narcisse Cardinal et de Marguerite Saint-Germain devaient naître :

<sup>16</sup> F.-J. Audet, *B.R.H.*, fév. 1927, 108-120., N.B. 118.

<sup>17</sup> J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du Clergé...* I, 268.

<sup>18</sup> F. L.-Desaulniers, *Les vieilles Familles d'Yamachiche*, III, Montréal 1900, 42. Nonobstant l'assertion de Desaulniers, le mariage du colonel Héroux et de Marie-Anne Hébert (1810-1863) n'a pas été célébré à Saint-Isidore de Laprairie, ni dans le comté. A Saint-Grégoire de Nicolet? Les premiers registres de Saint-Isidore datent de 1833.

<sup>19</sup> *Centenaire de Saint-Isidore de Laprairie* [1934].

<sup>20</sup> Le mariage B. Lemaire-Saint-Germain et C. Desautels fut célébré à Notre-Dame de Montréal en janvier 1805.

<sup>21</sup> C. Tanguay, *Dictionnaire...* V, 309.

<sup>22</sup> G. Turcotte, *Le Conseil législatif de Québec*, Beauceville, 1933, 242.

Marguerite, née à Châteauguay le 16 novembre 1832;

P. Bernard Saint-Germain, aïeul paternel, M. Domitilde Cardinal.

Elle épousa à Montréal le 9 octobre 1849, Joseph-Jules MARION, médecin, de Saint-Hermas (Deux-Montagnes), originaire de Saint-Roch l'Achigan;

La Faculté — ou un docteur Cabanès — rechercherait peut-être dans sa longévité un indice de la fibre constitutionnelle de ses parents; elle avait près de 96 ans quand elle mourut à Beloeil, le 10 juin 1928 (elle fut inhumée à la Côte-des-Neiges de Montréal);

Charlotte, née à Châteauguay, à la Noël 1833;

P. F.-M. Le Pallieur, M. Charlotte Desautels.

Décédée à Montréal le lendemain du jour de l'An 1841;

Delphine, née à Châteauguay le 18 août 1835;

P. Pierre Héroux, M. Félicité Robert.

Mariée à Montréal, le 21 février 1859 à Joseph-Edouard BARCELO (1832-1918)<sup>23</sup>;

Décédée à Montréal le 12 août 1913 (inh. à la Côte-des-Neiges);

Henriette, née à Châteauguay le 3 juillet 1837;

P. J.-B. Sainte-Marie, major de milice, M. Olive Cardinal [Camyré]

Mariée à Montréal le 20 octobre 1860 à Hyacinthe-Maurice BARCELO, M.D.<sup>23</sup>, de Saint-Constant;

Décédée à Montréal le 16 mars 1879.

(Le docteur H.-M. Barcelo (1836-1893) convola à Montréal en 1882 avec Sophie McKenna);

Et enfin,

Joseph-Narcisse (posthume)

né à

mars? 1839.

Sur les causes de l'arrestation du Patriote J.-N. Cardinal, A. Fauteux, en ses *Patriotes*, ou son scoliaste, Me Félix Leclerc, n'ont pas tenu compte des troublantes lettres de J.-N. Cardinal, exhumées et publiées par l'abbé Elie Auclair, dans la *Revue Canadienne* en 1901 (?), je cite de mémoire.

Ajoutons que Georges de Lorimier (1805-1863) qui tendit un guet-apens à Cardinal et à sa malheureuse troupe, était le fils de Guillaume de Lorimier, premier député de Laprairie en 1792<sup>24</sup>. Son dernier fils a été notre contemporain, le juge Albert de Lorimier (1859-1936) de la Cour supérieure.

Le meilleur récit, peut-être, de la prise des Patriotes de Châteauguay et de leur marche forcée, encadrés par les troupes et les miliciens

<sup>23</sup> A. Fauteux, *Patriotes...* 96.

<sup>24</sup> E.-Z. Massicotte, *B.R.H.*, janv.-fév. 1915.

volontaires jusqu'aux geôles de Montréal, récit apparemment puisé dans les périodiques de langue anglaise du temps, se retrouvent dans *l'History of Montreal, including the Streets of Montreal* de J.-D. Borthwick<sup>25</sup>.

Pour éclairer la physionomie du temps, citons encore le témoignage circonspect rendu au procès par le curé de Cardinal, Messire Labelle: "J'ai toujours considéré Cardinal comme un homme paisible et *respectable jusqu'au moment des Troubles*" (les soulignés sont rapportés).

Au portrait idyllique que L.-O. David trace de Cardinal: "aimé pour sa bonté, estimé pour son talent... pas... enthousiaste... calme, réfléchi", opposons celui de Robert Sellar, peu connu.

[Cardinal] "was a slow and somewhat a heavy man regarded by many as soft and stupid, and by a few, as cunning and ambitious: he was certainly callous and ungrateful..." He "had his office in Madame Boudrias' house" (Châteauguay). "Even Cardinal's brother-in-law had made a deposition criminating him"<sup>26</sup>.

Qui est ce beau-frère?

Le dernier acte notarié de Cardinal est daté du 3 novembre 1838, veille même de la fatale journée du soulèvement. C'est une vente de Pierre Billet à Frs Mclean. Cardinal ne numérotait pas ses minutes. Son greffe est au Bureau du Protonotaire de Valleyfield.

A. Fauteux dans *Patriotes*, conclut sa notice en rapportant que Cardinal était, d'après le *North American*, l'organe des Patriotes réfugiés, "un homme de taille moyenne, plutôt frêle, aux yeux noirs et au teint brun".

En décembre 1838, ses parents étaient décédés depuis six ans. Il laissait encore dans le deuil, outre sa femme et ses enfants en bas âge, entre autres, ses soeurs, Domitilde, madame Le Pallieur, Olive, madame Camyré, et encore, le frère de sa mère, le capitaine J.-B. Thomas Cardinal, de Saint-Constant.

#### LE FILS DU PATRIOTE ET SA DESCENDANCE JOSEPH-NARCISSE CARDINAL (1839-1919)

Où l'épouse du Patriote se réfugia-t-elle après les terribles événements de décembre 1839? L'acte de naissance de leur fils posthume n'a pas encore été retracé. Il n'est ni à Châteauguay, ni à Montréal, ni à Saint-Constant.

Le 9 juillet 1839, la requête d'Eugénie Saint-Germain-Cardinal

<sup>25</sup> Montréal, 1897, 80-86.

<sup>26</sup> R. Sellar, *op. cit.*

était présentée à la Cour de Montréal "attendu la mort de son mari"... (euphémisme juridique...) par l'étude d'avocats Drummond (Lewis-Thomas) et La Fontaine (Louis-Hippolyte) pour obtenir tutelle à ses mineurs, Marguerite, 7 ans, Charlotte, 6 ans, Delphine, 4 ans, Henriette, 2 ans, Louis-Joseph-Narcisse 4 mois. Le conseil de famille était formé de Bernard L.-Saint-Germain aïeul maternel, interprète au Département des Sauvages, Théodore Désautels, oncle maternel, Pierre L.-Saint-Germain, grand-oncle maternel, J.-B. Dubuc, oncle maternel par alliance, *et al.* La mère fut nommée tutrice à ses enfants et J.-B. Dubuc, subrogé-tuteur.

Le 13 mars 1840, alors domiciliée chez son père, à Montréal, faubourg Saint-Laurent, Eugénie Saint-Germain est autorisée à renoncer pour ses enfants à la succession de son mari "le passif excédant de beaucoup l'actif", et les quelques "créances qui restent étant douteuses", et à s'en tenir au douaire prévu à son contrat de mariage. Le jugement d'autorisation est du juge Jean-Roch Roland.

On sait qu'Eugénie Saint-Germain, veuve Cardinal, se remaria à Montréal le 3 août 1856 avec son beau-frère F.-M. Le Pallieur. Elle s'éteignit à Montréal le 12 janvier 1880.

Joseph-Narcisse Cardinal (1839-1919) fils posthume du Patriote, signa aux registres de Notre-Dame de Montréal en février 1859 et octobre 1860 au mariage de ses soeurs Delphine et Henriette, et sa signature ressemble singulièrement à celle de son père.

Fut-il admis au Barreau? L'Almanach des adresses de la ville (Lovell) lui donne la qualité d'avocat en 1889. Il apparaît domicilié à Montréal en 1877 alors que lui naît une fille, Marguerite, dont sa mère et son beau-père, Le Pallieur, sont parrains.

Il fut fonctionnaire, d'abord à la Cour de Magistrat, puis à la Cour de Circuit de Montréal, de 1890 à 1915.

Il avait épousé, vers 1867, Caroline Godin (1846-1927).

Il habitait rue Berri quand il mourut à Montréal le 30 mai 1919.

On lui connaît deux fils: Henri-Arthur et Achille.

Achille (18 — ), marié

aurait eu deux filles, l'une, religieuse des T.S.N.J.M., l'autre, fonctionnaire à la Poste;

Henri-Arthur (1869-1954) marié à Montréal en 1895 à Joséphine Huet-Dulude, était employé, alors que je le vis, vers 1940, à la Cour du Coroner de Montréal, de même que son fils, Arthur. Celui-ci a contracté mariage à Montréal en 1934 avec Paule-Anne Aubertin<sup>27</sup>.

Par ailleurs, du mariage d'Edouard Barcelo et de Delphine Cardinal précitées, naquit Edouard Barcelo (1869-1950), qui fit une longue

<sup>27</sup> Notes de M. Gaston Derome.

carrière dans l'administration de la Poste<sup>28</sup> et devint adjoint du directeur au district postal de Montréal. De haute et forte stature, on le voyait encore rue Saint-Jacques à la fin de la dernière guerre (1945). Marié à Montréal en 1892 à Anne-Virginie Panneton, son fils aîné, Jean, est ingénieur civil. Son cadet, Me Joseph, avocat, conseil de la reine, conseiller au Barreau de Montréal en 1950, connaisseur d'art réputé était le voisin à Saint-Hilaire, du peintre Osias Leduc, qui vient de s'éteindre nonagénaire.

#### J.-THEODULE CARDINAL (1864-1904) AVOCAT

Du fils du capitaine J.-B. Thomas Cardinal et de Marguerite Beaudin précités, Narcisse-Raphaël, marié à Saint-Constant en 1841 à Eulalie Tourneur, établi à Saint-Remi de Napierville, est issu, entre autres, Joseph-Théodule Cardinal, né à Saint-Remi en 1864.

Admis au Barreau en 1889, il épousa à Montréal en 1890 Suzanne Duverger (186-1946), fille de Louis-Norbert D., (1831-1873), marchand, et petite-fille de J.-Gaspard Laviolette (1812-1903), lieutenant-colonel de milice et membre du Conseil législatif de la province.

Contemporain, "pays", associé et émule du futur juge Siméon Beaudin "l'une des plus belles organisations intellectuelles de sa génération" (*dixit* Aegidius Fauteux), J.-Théodule Cardinal était également tenu en haute estime par ses contemporains pour la sûreté de son sens juridique et la sagacité de son jugement. Il n'eut pas le temps de donner sa mesure. Il mourut à quarante ans, à Montréal, le 28 novembre 1904.

Sauf erreur, il laissait, à tout le moins, deux filles, Juliette, et Marguerite Cardinal, cette dernière, mariée à Montréal en 1924 à Octave Baillargeon.

#### LES CARDINAL A SAINT-CONSTANT DE NOS JOURS

La mère du Patriote, Marguerite Cardinal, outre son frère germain, J.-B.-Thomas, précité, eut encore un frère consanguin, *Pierre* Cardinal (1790-1868) (issu du capitaine Constant Cardinal et de Catherine Caillé), marié à Laprairie en 1814 à Marie-Anne Sainte-Marie, soeur du major J.-B. Sainte-Marie.

La fille de Pierre, *Olive*, épousa, en 1847, Isaac Lefebvre. Son fils, *Solime* (1815-1897) épousa à Saint-Isidore de Laprairie en 1842 Marguerite Supernon-Lafontaine (*fl.* 1820-1873). Riche agricul-

<sup>28</sup> *Biographies canadiennes-françaises*, ed. par J.-A. Fortier, 1920, 262.

teur, Solime Cardinal, comme plus tard son fils homonyme, fut maire de sa paroisse. Sa fille, *Lia* épousa en 1865 Siméon Létourneau<sup>29</sup>, maire de Saint-Constant en 1893.

#### LE MAIRE ET PREFET, SOLIME CARDINAL (1844-1913)

*Solime* Cardinal (1844-1913), fils de Solime, épousa à Saint-Remi de Napierville, d'abord en 1868, Marie Trudeau et convola, en 1882, avec Adéline Véronneau. Maire de Saint-Constant (1900-1904), il fut aussi préfet du comté de Laprairie.

Issu de son premier mariage, Victor Cardinal épousa en 1898 Rébecca Létourneau, soeur, entre autres, du juge en chef de la province, Séverin Létourneau<sup>29</sup>.

De son second mariage, Solime Cardinal eut deux fils, Oswald (1885-1920), marié d'abord à Saint-Constant en 1909 à Bernadette Brisson (1888-1912)<sup>30</sup>, soeur, entre autres, de Me Julien Brisson, c.r., de Laprairie et Montréal, puis, en 1915, à Eva Boyer (1884-1944), soeur de l'hon. Auguste Boyer, juge en chef adjoint de la Cour de Magistrat de la province au district de Montréal; et Arthur Cardinal, (1884-1956), marié à Saint-Constant, en 1909, à Laure Robert, dont, à tout le moins, un fils, Denis, et plusieurs filles.

#### LE DOCTEUR J.-ARTHUR CARDINAL (1856-1907)

Du mariage de Solime Cardinal et de Marguerite S.-Lafontaine était né à Saint-Constant en 1856, J.-Arthur Cardinal. Médecin, il exerça d'abord sa profession à Sainte-Martine de Châteauguay quelque quinze années.

aujourd'hui du Ministère du Travail de Québec.

Il épousa à Saint-Remi de Napierville en septembre 1883 Marie Sainte-Marie, fille de Louis Sainte-Marie, marchand, capitaine dans la milice, député de Napierville à la Chambre des Communes en 1887 et à l'Assemblée législative en 1890.

Le docteur J.-Arthur Cardinal interrompit sa pratique pour aller suivre des cours de perfectionnement deux années durant, à Paris (1895-1897). A son retour, il se fixa à Montréal. Décédé en 1907, il demanda à être inhumé en sa paroisse natale. Feu E.-Z. Massicotte m'a raconté que bel homme, il avait, de même, de jolies filles.

<sup>29</sup> *B.R.H.*, janv.-mars 1952, 48.

<sup>30</sup> Du mariage Cardinal-Brisson est issu un fils unique, Jean-Jacques C.,

J'ai connu plusieurs membres de cette famille. Je songe ici au continuateur de cette lignée, le voisin et l'ami de mon père, Arthur Cardinal (marié en 1909) précité, d'un aussi "beau sang", pour reprendre le mot de Saint-Simon, que son oncle et homonyme le docteur.

Sa propriété ancestrale, sise à la jonction du rang double de Saint-Pierre, à un mille au sud du village de Saint-Constant, était contigue à l'endroit même où, selon une tradition pieusement conservée dans la famille, naquit, un jour d'hiver 1808, le Patriote, Joseph-Narcisse Cardinal.

Peut-être la Commission des Monuments historiques de Québec voudra-t-elle quelque jour marquer ce site d'une plaque commémorative, avant que l'industrialisation de la région, qui s'annonce à la faveur de la canalisation toute proche du Saint-Laurent, en fasse disparaître à jamais le souvenir.

La sèche et trop dense énumération qui précède pourra avoir servi à illustrer une fois encore que les martyrs de l'échafaud érigé par l'autocratie en l'hiver 1838-39, étaient "ce que notre race a produit de plus pur"<sup>31</sup>.

<sup>31</sup> Rodolphe Lemieux à l'inauguration [1931] du monument de sir Louis-Hippolyte La Fontaine, érigé aux jardins La Fontaine, face à la Bibliothèque de la Ville de Montréal.

**Service: "Photos-Documentaires"**

**"PHOTOSTAT"**

•

**Spécialistes en copies de documents**

•

**Seule maison du genre à Québec**

•

**Ouvrage confidentiel**

•

**TREMBLAY & DION, Inc.**  
**125, Côte d'Abraham,**  
**Québec, Qué.**

**Tél.: 2-6427**

*Avec les hommages  
de*



*Adrien BÉGIN, directeur-gérant.*



**IMPRIMEURS - RELIEURS - RÉGLEURS**

**Tél.: TE. 7-5881**



**45, AVENUE BÉGIN,**

**LÉVIS, P. Q.**

---

## Deux entretiens de Mgr Bourget avec Thomson sur le projet d'Union (1840)

Par le R. P. LEON POULIOT, s.j.

Collège Sainte-Marie, Montréal

EN revenant de Toronto, 19 février 1840, le gouverneur-général Poulett Thomson apprend que Mgr Signay, évêque de Québec, a pris nettement position contre l'Union (1); et ce geste ne laisse pas de l'inquiéter. Comme il réside à Montréal, il croit bon de demander des explications à l'évêché de Montréal. Et c'est l'évêque-coadjuteur, Mgr Bourget, qui répond à l'appel. Le jour même, il rend compte à Mgr Signay de son entretien avec le gouverneur:

Ce matin, sur une invitation de l'aide-de-camp du Gouverneur, je me suis rendu au Château. La présente est uniquement pour rendre à V. G. un compte fidèle de ma conversation avec Son Excellence.

Le Gouverneur a commencé par me dire qu'il avait appris par les magistrats que Mgr l'Evêque de Québec avait envoyé un *Mandat* à son clergé pour l'engager à faire signer par le peuple la Requête que l'on fait maintenant circuler contre l'Union; que l'on n'entend plus dans les églises que des discours propres à monter le peuple contre cette mesure; que l'on emploie le mensonge en lui faisant croire qu'il aura des taxes à payer et que la Religion catholique sera abolie, si l'Union a lieu; que c'est ainsi que l'on a surtout trompé les Irlandais, qui ne se sont déclarés contre ce projet que parce qu'on les a pris par l'intérêt religieux; qu'il n'est nullement question dans le Bill projeté d'imposer des taxes ni d'abolir le catholicisme, ni de changer les lois civiles du Bas-Canada; qu'il est dangereux, immédiatement après les crises qui viennent de se faire sentir dans cette Province de remuer le peuple au risque de nuire au bien du Gouvernement, et que l'on a mal représenté les sentiments des H. Canadiens, en prétendant qu'ils voulaient écraser ceux qui étaient d'origine française.

Voici, en substance, ce que j'ai cru devoir répondre. J'ai oui dire que Mgr l'Ev. de Québec avait envoyé au sujet de l'Union, non un *Mandement*, mais une lettre circulaire. J'ignore

<sup>1</sup> *Mandements des évêques de Québec*, t. 3, p. 400. Circulaire de Mgr Signay au clergé, 25 janvier 1840; "Je n'hésite pas à vous déclarer qu'on vous verra avec plaisir user prudemment de votre influence auprès de vos paroissiens pour les engager à signer l'adresse qui va leur être présentée, et dont le succès, comme il est à présumer, dépendra du nombre de signatures dont elle sera revêtue".

si l'on parle de cette mesure dans l'église, mais je puis assurer qu'il ne se dit pas un mot d'*inconstitutionnel* par le clergé qui a donné une preuve non équivoque de sa loyauté dans les derniers troubles qui ont agité cette Province. Je crois devoir dire à V. E. avec franchise que le clergé en masse est contre l'Union; et qu'en 1837, il a présenté Requête à la Reine (2) pour lui demander la conservation de la constitution, parce qu'il ne lui semblait pas juste que, pour la révolte d'une dizaine de mille, qui s'étaient montrés hostiles au Gouvernement, l'on privât 600,000 bons sujets de leurs droits, dont ils s'étaient d'ailleurs rendus dignes par leur attachement à l'Empire Britannique pendant les guerres de 1775 et de 1812; et que cette démarche avait eu l'approbation de Lord Gosford, alors Gouverneur en Chef. V. E. ne trouvera pas mauvais que je lui dise des choses que d'autres n'auront peut-être pas le courage de lui faire connaître, parce que je crois parler dans l'intérêt du Gouvernement. Si le Bill d'Union n'accordait aux habitants du H. Canada d'immenses avantages aux dépens du Bas-Canada, ils ne se seraient jamais portés à cette mesure (ce dont S. E. est convenue).

La prépondérance qui leur est accordée dans la représentation mettra les Canadiens dans l'impossibilité de conserver leurs lois civiles que la nouvelle législature fera disparaître par parties, parce que le mélange des lois anglaises et françaises pour gouverner les sujets d'un même gouvernement amènerait un chaos et une confusion extrêmes dans les cours de justice; et qu'il n'est pas à présumer que les Bretons qui, en toute occasion, ont montré une forte opposition à tout ce qui est *Canadien*, voulussent, lorsqu'ils seront les maîtres, laisser subsister ces lois françaises, dont un grand nombre assurent à l'Eglise la protection de l'Etat. Le clergé, en prévoyant que nos lois civiles vont tomber lorsque le Bill en question aura été sanctionné, doit donc s'attendre que les lois ecclésiastiques qui en font partie, auront le même sort. V. E. aime sans doute à connaître les sentiments de la population; c'est

<sup>2</sup> *Lettres et mandements du diocèse de Montréal*, t. 1, pp. 23-24; Requête à la Reine, décembre 1837: "Vos pétitionnaires osent espérer et en même temps supplier très humblement Votre Majesté que les heureux habitants de cette colonie ne soient pas privés, pour le crime de quelques-uns, des avantages et privilèges, dont ils ont joui jusqu'à présent sous l'Empire Britannique". Cette requête fut confiée à Gosford avant son départ pour l'Angleterre. Cf. Mgr Lartigue à Gosford, février 1838. RAPQ. 1945-1946, p. 47. — Le 7 février 1838, Mgr Signay invite son clergé à signer une requête au Parlement impérial contre le projet d'unir le Bas et le Haut-Canada. *Mand. des évêques de Québec*, t. 3, p. 374. Le 20 septembre 1838, il remercie Gosford d'avoir présenté la requête du diocèse de Québec à la reine et à la chambre des Lords pendant que M. Labouchère faisait le même geste à la chambre des Communes. RAPQ. 1938-1939, p. 274.

pour cela que je me fais un devoir de lui exposer combien l'on ressent vivement d'être placé si fort au dessous de nos concitoyens Bretons, tandis qu'en qualité de sujets britanniques, nous devrions être traités comme eux ; et que c'est cette distinction d'origine, qui n'a été que trop suivie jusqu'ici, qui fait en grande partie le malheur de cette Province, etc., etc. S. E. m'a ajouté que n'ayant personne à Québec pour correspondre directement avec V. G., Elle m'a prié de vous écrire là-dessus, pour vous exprimer ses craintes que le clergé ne se compromit en travaillant ainsi contre l'Union. Je n'ai pas cru devoir me refuser à son désir, d'autant plus que vous avez intérêt de savoir au juste ce que l'on dit et ce que l'on pense au Château.

Maintenant, V. G. décidera dans sa sagesse quelles seront les explications qu'elle pourra avoir avec S. Excellence. Je désire que la présente soit pour vous seul et pour Mgr le Coadjuteur ; car le Gouvernement ayant partout ses mouches, je pourrais peut-être être compromis ici inutilement (3).

Cette lettre produisit toute une sensation dans le très obséquieux et très loyal évêché de Québec. Mgr Signay annonce immédiatement qu'une lettre d'explications suivra. Et Mgr Turgeon écrit de son côté :

Nous allons répondre à Son Exc. par le canal de V. G. ; mais, c'est une grande affaire pour nous que de rédiger une réponse de cette nature. La mienne est toute dressée ; une autre se construit. Heureux si des deux on peut tirer quelque chose de ferme et de significatif (4).

Le lendemain, il est découragé, abattu :

J'annonçais hier à Votre Grandeur que j'avais un brouillon de dressé en réponse à la fâcherie du Gouverneur et qu'un autre était en chantier ailleurs. Cet autre m'a été montré et j'ai pu juger, sans vanité, que le mien l'emporte ; et V. G. jugera elle-même par ce qu'elle va recevoir qu'il faudrait que mon travail fût bien pauvre, s'il n'était pas un peu plus présentable que la pièce qui l'emporte. Je sais pourtant qu'il doit être fait quelques changements au brouillon original, mais j'ai tout lieu de croire que ces changements ne seront pas assez substantiels pour qu'elle puisse être présentée au Gouverneur.

Je dois donc vous prier, pour l'honneur de mon évêché diocé-

<sup>3</sup> Archevêché de Montréal, Lettres de Mgr Bourget, t. 2, p. 51. Résumé de cette lettre dans RAPQ. 1945-1946, p. 216.

<sup>4</sup> Archevêché de Montréal, cart. Québec 1840.

sain, de faire en sorte qu'elle ne soit pas exhibée, si toutefois, vous pouvez vous en défendre (5).

Cette lettre de Mgr Signay, adressée à Mgr Bourget, mais rédigée de telle façon qu'elle pouvait être montrée au gouverneur, est du 27 février. Dans son contenu essentiel, elle ne diffère pas du brouillon de Mgr Turgeon ; elle lui emprunte même le meilleur de son argumentation. Mais, comme disait celui-ci, il y a la présentation : le brouillon de Mgr Turgeon couvre une page, la lettre de Mgr Signay en compte cinq. Les formules de déférence et les conditionnels prudents abondent : "Si, dans le peu de temps que Son Excellence a séjourné dans la capitale, j'avais eu l'honneur de converser avec elle, et qu'elle m'eût fait celui de me parler du projet de cette Union, j'aurais cru de mon devoir de lui faire connaître ce que pensaient le clergé et les personnes influentes du pays du résultat de cette mesure, et aussi de lui donner quelques informations dont j'ai lieu de croire, et avec peine, qu'elle a peut-être été privée.

"Dans les circonstances présentes, si j'avais le même honneur, je prendrais la liberté . . .". Décidément, on n'a pas hâte d'arriver au sujet ! Alors qu'un Plessis ou un Lartigue auraient nettement déclaré qu'un évêque n'a pas à demander de permission au gouverneur pour communiquer avec son clergé ni d'excuses à lui présenter pour l'avoir fait, Mgr Signay insiste sur la pureté de ses intentions et sur la prudence de sa démarche :

Je n'ai prescrit à aucun curé d'y parler (à l'église) à l'appui de l'adresse en question ; et il n'existe aucun écrit qui puisse attester que j'aie donné un pareil avis (6).

Muni de cette lettre, Mgr Bourget se rend de nouveau chez le gouverneur. Et la discussion reprend, chacun restant sur ses positions et les défendant par des arguments que nous connaissons déjà. Après avoir lu la lettre de Mgr Signay, Thomson se déclare satisfait. Mais il continue à regarder l'intervention du clergé comme une faute et qui lui sera reprochée à Londres.

Je lui répliquai, écrit Mgr Bourget, que le clergé n'avait pas été blâmé en Angleterre pour avoir signé en 1823 une seule et même requête avec tout le pays ; et qu'il ne faisait aujourd'hui que ce qu'il fit alors (7).

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

Ces entretiens de Mgr Bourget avec Thomson n'eurent aucune influence sur le cours des événements. Londres avait décidé qu'il y aurait Union et Union il y eut. Cependant, il nous a paru utile de les rappeler, parce qu'ils nous permettent de mieux saisir l'opposition radicale des partis en présence et parce qu'ils nous font voir dans la personne de Mgr Bourget la pensée de nos évêques sur l'Union.

Léon POULIOT, s.j.

<sup>7</sup> Lettres de Mgr Bourget, t. 2, p. 57. Lettre non datée, mais inscrite dans le registre entre une lettre du 6 mars et une autre lettre du 10 mars. Résumé dans RAPQ. 1945-1946, p. 218. — Mgr Signay et Mgr Turgeon félicitèrent Mgr Bourget de la façon dont il avait défendu leur cause auprès de Thomson. "Aucun des deux évêques de la capitale, écrit Mgr Signay, n'eût traité au Château de Montréal l'affaire de l'adresse signée contre l'Union par le clergé plus convenablement, plus solidement et plus victorieusement que Votre Grandeur ne l'a fait". Et Mgr Turgeon: "Moins calme que V.G., sans doute parce que je suis moins digne de l'assistance du ciel, je me serais exprimé avec plus d'amertume et probablement par conséquent, moins de convenance". Au cours de la conversation, Mgr Bourget fit remarquer au gouverneur que Londres n'avait même pas accusé réception des requêtes du clergé de 1837 et de 1838. Thomson en parut humilié. Et dans sa dépêche du 4 avril (No 80), il demanda à Russell d'envoyer au moins un accusé de réception. Rapp. sur les Archives Publiques pour l'année 1942-1943, p. 71. Il fut entendu. Ibid. p. 74. Russell à Thomson, 28 mai 1840.

## Déposez régulièrement, le succès est au bout

Solide comme le rocher de Québec



### LE FOYER DE L'ÉPARGNE



#### SERVICES AU PUBLIC

- |                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| • Comptes épargne     | • Prêts avec garanties |
| • Comptes courants    | • Prêts personnels     |
| • Coffrets de sûreté  | • Prêts hypothécaires  |
| • Valeurs en garde    | • Chèques de voyages   |
| • Casiers pour dépôts | • Mandats d'argent     |

#### CORRESPONDANT EXTÉRIEUR



Fondée en 1848

## La Banque d'Économie de Québec

*Siège social:* 21, rue St-Jean



#### SUCCURSALES

16 à Québec

2 à Lévis

---

**Depuis cinquante-six ans au service du public**

**L'IMPRIMERIE LAFLAMME Limitée**

**34, rue Garneau,**

**QUÉBEC**

**Téléphones: 2-4711  
2-4712**

**GEORGES LAFLAMME,**

**Président.**

# Rectification au sujet de Charles Vidal (1)

Par JEAN-RODOLPHE BORDUAS

*Saint-Hyacinthe*

**L**E Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, pour les années 1951-1952 et 1952-1953, mentionne, à la page 98, sous le titre, *Témoignages de Liberté au Mariage*, un certain François Vital dit Pignau. Je cite textuellement :

“François Vital dit Pignau

françois vital dit pignau du reg<sup>t</sup> de la reine cp<sup>nlc</sup> desnoes natif de pignau diocese de mont pellier en Languedoc depuis 6 ans au Canada agé de 24 a obtenu La permission de faire publier ses bans et sur son age et sur le temoignage que mr pressart m'a donné de luy avoir fait faire sa Iere Communion il y a pres de 5 ans.

Briand

Chne Vic. Gl.

Admis”

Le nom patronymique de ce François n'est pas Vital mais bien Vidal, et le surnom, Pignan, et non Pignau. D'ailleurs, qu'est-ce que Pignau viendrait faire là, puisqu'on dit, dans ce même acte, que ledit Vidal est originaire de Pignan? L'erreur du nom serait imputable au scribe qui a préparé l'écrit, tandis que l'erreur du surnom est sans doute une interprétation défectueuse du linotypiste qui a composé le texte et qui aurait pris le *n* final de Pignan pour un *u* <sup>2</sup>.

Si je tiens à rectifier ces erreurs, c'est parce que ce Vidal est un de mes ancêtres directs, comme en fait foi le tableau ci-après :

François Vidal	Marie-Charlotte Millet
François Vidal	Geneviève Turier
Charles Vidal	Félicité Bissonnette
Clérice Vidal	Joseph Perron:Simard
Pierre Borduas (mon père)	Mélisianne Perron:Simard

On ne peut rien prouver, surtout en généalogie, sans avoir un document authentique sur lequel s'appuyer. Je me suis donc empressé de communiquer avec la mairie de Pignan afin d'en avoir le cœur net, malgré ma ferme conviction que le nom véritable était Vidal.

<sup>1</sup> Cf. Charles Vidal, patriote maskoutain. Mémoires SGCF, v. III, no 4, pp. 246-262.

<sup>2</sup> Et le Jean Bidal, de la page 137 (ibid.) serait également un Vidal. On trouve quantité de Vidal: Carcassonne dans nos registres paroissiaux.

Voici ce que m'écrivait M. Louis Maurin, maire de Pignan (au département de l'Hérault) :

"J'ai retrouvé facilement la naissance de François Vidal, en 1733. En remontant plus haut, j'ai retrouvé le mariage de son père et de sa mère, en 1725. A ce propos, je vous signale que ce mariage a été très fécond, puisqu'il y a eu une dizaine d'enfants, dont certains sont morts à quelques jours.

J'ai ensuite retrouvé, en 1700, la naissance de Louis Vidal, père de François, mais à partir de cette date et malgré ma meilleure bonne volonté, il m'a été impossible de remonter plus haut, la mauvaise qualité du papier, de l'encre et de l'écriture m'ayant interdit toute lecture."

Et voici l'extrait de baptême dudit François :

"Baptême — François Vidal — 1733

L'an que dessus et le vingt huit d'Octobre a été batisé François, né le vingt sept du dit mois, fils de S<sup>r</sup> Louis Vidal et de D<sup>me</sup> Françoise Rounier, mariés, hab<sup>ts</sup> de ce lieu, le parrein a été S<sup>r</sup> François Audibert, la marreine Catherine Audibert, fille du S<sup>r</sup> Audibert, le père présent a signé avec le parrein. (Suivent les signatures)

Copie certifiée conforme.

Pignan, le 19-12-1953.

Le Maire

(signé) L. Maurin"

(Sceau de la Mairie)

L'acte de mariage de Louis, en 1725, nous apprend qu'il était le fils de Pierre Vidal et de Louise Verdier, tandis que la future épouse, Françoise, était fille d'Estienne Rounier et de Françoise Mainil. Les mariés étaient alors tous deux âgés de vingt-cinq ans.

Le témoignage de liberté de François Vidal n'est malheureusement pas daté, malgré qu'on puisse supposer qu'il ait été rédigé en 1760, puisque François Vidal s'est marié à l'automne de la même année, à Saint-Augustin de Portneuf<sup>3</sup>.

L'âge de François est inexact puisque, étant né en 1733, il aurait

<sup>3</sup> Malheureusement, les registres de Saint-Augustin, écrits sur des feuilles volantes à l'époque, manquent pour plusieurs années, dont 1760.

eu, en 1760, vingt-six ou vingt-sept ans et non pas seulement vingt-quatre ans.

Si on a retrouvé ce certificat de liberté de Vidal, comment expliquer que celui de mon ancêtre, François Bourdua, demeure introuvable, malgré des recherches intensives à Québec, Montréal, Trois-Rivières et Varennes?

Les renseignements que j'ai l'avantage de vous communiquer en cet article sont évidemment inédits. Je vous les offre pourtant afin de vous montrer ce qu'une simple lettre peut, parfois, apporter de consolant au généalogiste qui ne se contente pas seulement d'étudier superficiellement son sujet mais qui, au contraire, préfère épuiser toutes les sources de renseignements possibles afin de trouver la vérité en quelque endroit qu'elle se cache. La persistance a toujours été un gage assuré du succès, en généalogie comme en toute autre sphère du savoir. L'ancienneté et la prospérité du Bulletin des Recherches Historiques n'en sont-elles pas une preuve frappante?

Jean-Rodolphe BORDUAS

## QUESTIONS ET REPONSES

La rubrique "Questions et Réponses" est ouverte à tous.

Les "Questions et Réponses" sont insérées dans le but de renseigner les chercheurs et les curieux.

### Réponses

80 (1956). — LE NOM DE RIVIERE LAIRET. — Dans le *Bulletin des Recherches Historiques* (No 694, 1956, p. 117) le Docteur Dionne dans des ouvrages sur Jacques-Cartier dit qu'il ignore comment il se fait que cette Rivière porte le nom de Lairet. J'en aurais beaucoup à dire à ce sujet, mais j'écris à la hâte quelques réminiscences probablement discutables, pouvant peut-être amener la lumière sur ces choses d'un passé très lointain.

En 1906, soit près d'un demi siècle, j'avais été autorisé par un Syndicat à faire l'arpentage de cette partie de territoire appelé Limoilou, non encore annexée à Québec; mais que le Maire du temps, M. Leclair, voulait absolument que Québec s'y annexe; toutefois, après maintes démarches, il réussit à annexer Québec à Limoilou et à être député de Québec Est.

Le but de l'arpentage était de subdiviser en lot à bâtir les deux terres à l'est du chemin de Charlesbourg en partant de la Rivière St-Charles soit environ 8 arpents de largeur par quarante arpents de lon-

gueur, terres appartenant, disait-on, à une famille Anderson et demeurant en Angleterre; aussi de subdiviser en lots le territoire à l'ouest du chemin de Charlesbourg comprenant le "Domaine Lairet", l'arrière du petit village de Stadacona et la partie incluse entre la Rivière Lairet et le dit chemin de Charlesbourg appelé plus tard: Parc Jacques-Cartier. Le centre surélevé de ce parc était entouré d'une tranchée destinée à être rempli d'eau pour protéger un fort central. Fut-il construit par Jacques-Cartier ou Champlain, je l'ignore.

Comme j'avais comme aide, feu l'architecte Beaugrand Champagne, féru plus tard de la "Petite Histoire", nous avions l'habitude d'aller manger notre "lunch" sur le bord de la petite rivière Lairet, d'y faire le thé pour le réchauffer, sur un petit feu indien avec les branches sèches des alentours. L'eau claire de cette "coulée" n'était pas désagréable, mais elle avait tendance à s'assécher complètement, puisqu'elle offrait qu'un filet d'eau en juillet. Le relevé topographie de cette rivière fut fait avec précision, car nous avions l'intention de la mettre dans le centre d'un parc et d'y aménager un lac du genre de celui du Parc Lafontaine à Montréal. Le mot "urbanisme" nous était inconnu et l'urbaniste en robe de chambre, non plus.

Au coin du feu, nous discussions du nom à donner à ce parc. Serait-ce le "Parc Limoilou" ou le "Parc Lairet"?

Le mot Limoilou avait un sens historique connu, mais le mot Lairet nous fuyait.

Cependant, nous estimions que le mot "Lairet" était une corruption du mot "Loiret", petites rivières ou branches de la Loire en France et que les Compagnons de Jacques-Cartier auraient appliqué à la petite rivière remplie de raies latérales et où ils y puisaient l'eau douce pour les besoins du camp, des bateaux ou du fort. Nos bons "habitants" qualifient de coulées, de ravins ou de "ravignes", ces petits cours d'eau douce, rongée par l'érosion de l'eau des pluies et la fonte des neiges, et se dirigent en dernier essor vers les cours d'eau majeurs, qui ont le mérite de toucher à la mer, grande récupératrice du cycle des pluies.

D'un côté, l'eau de la Rivière Lairet n'aurait-elle pas eu la fonction de remplir la tranchée du fort plus haut citée, aidée de la marée haute en mettant un barrage à l'endroit où l'eau douce de la coulée frappait l'eau salée de la marée montante en y formant un dépôt appelé "lais"; d'où petit "lais", ou "Lairet"?

C'est assez pour aujourd'hui, notre pipe est éteinte, encore un coup d'eau du Lairet et allons couper les senelliers et cerisiers des lignes d'Anderson près de la Maison des Américains. A demain pour le "lazarret" de Jacques-Cartier.

Séraphin OUMET.

**TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME 62**  
**BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES**

**1956**

	Pages
ADAM. — Procès-verbal de vente à l'encan des biens d'Ignace Adam, habitant de Beaumont (1760) .....	137
AMIRANTE DE HONFLEUR. — Collection des papiers de l'Amirauté de Honfleur aux Archives de la Province. — Claude Corrivault .....	7
BEAUHARNOIS. — Un conflit ouvrier au Canal de Beauharnois en 1843. R. P. Léon Pouliot, s.j. ....	149
BIGOT. — Quel François Bigot fut notaire royal? Raymond Douville .....	89
BOURGEOISIE. — La bourgeoisie canadienne sous le régime français. — Fernand Ouellet .....	94
BOURGET, Mgr. — Deux entretiens de Mgr Bourget avec Thomson sur le projet d'Union (1840). — R. P. Léon Pouliot, s.j. ....	209
BRUNET, Michel. — M. Michel Brunet et le problème de la Conquête. — Fernand Ouellet .....	92
CARDINAL. — Le notaire Joseph-Narcisse Cardinal (1808-1838) député de Laprairie en 1834; victime de l'échafaud en 1838. — Jean-Jacques Lefebvre .....	195
CHRONIQUE DU BIBLIOTHECAIRE. — Gérard Martin .....	29, 103, 159
CONFLIT (Un) ouvrier au Canal de Beauharnois en 1843. — R. P. Léon Pouliot, s.j. ....	149
CONQUETE. — M. Michel Brunet et le problème de la Conquête. — Fernand Ouellet .....	92
COQUERELLE. — La coquerelle au Canada. — Noël Comeau .....	115
DION. — Le meurtre de Pierre Dion. — Dr Sylvio Leblond .....	141
ENCAN. — A propos d'un document sur l'encan. — Fernand Ouellet .....	131
EVENEMENTS DE 1837. — Sépulture des patriotes tués à Saint-Charles en 1837. — Jean-Jacques Lefebvre .....	17
FAUTEUX. — La famille Fauteux. — Jean-Jacques Lefebvre .....	163
GAUDIN. — Voir La Poterie.	
HABITANT. — La mentalité et l'outillage économique de l'habitant canadien. — A propos d'un document sur l'encan. — Fernand Ouellet .....	131
HAVERRILL. — L'identité de l'établissement d'Hévreuil (Haverill). — Jacques Rousseau .....	123
HONFLEUR. — Collection des papiers de l'Amirauté de Honfleur aux Archives de la Province. — Claude Corrivault .....	7
ILE D'ORLEANS. — Acte de concession de l'arrière-fief St-Laurent .....	108
JOURNAUX. — A travers nos vieux journaux .....	45
LAIRET. — Le nom de rivière Lairet. — Séraphin Ouimet .....	117, 217
LA POTERIE. — Louis-Nicolas Gaudin dit La Poterie. — Gérard Morisset Nicolas Gaudin dit La Poterie, graveur. — R. P. A. Godbout et Gérard Morisset .....	47
LA VERENDRYE. — Documents et renseignements inédits sur la Verendrye et sa famille. — R. P. Ant. Champagne .....	59, 171
MENTALITE (La) et l'outillage économique de l'habitant canadien (1760). A propos d'un document sur l'encan. — Fernand Ouellet .....	131
MEURTRE. — Le meurtre de Pierre Dion. — Dr Sylvio Leblond .....	141
NELSON. — Le monument Nelson à Montréal. — Fernand Lefebvre .....	37
NOTES DE LECTURE .....	113
PALMAROLE. — Dossier Bertran de Palmarole .....	39
PRAIRIE DE LA MADELEINE. — Assignation des seigneurs de la Prairie de la Madeleine (16 mars 1695) .....	107
QUESTIONS .....	47, 115
REPONSES .....	47, 115, 217

SAINT-LAURENT. — Acte de concession de l'arrière-fief St-Laurent Ile d'Orléans .....	108
SAINT-LAURENT O'TOOLE. — Saint-Laurent O'Toole, archevêque de Dublin, patron du fleuve St-Laurent. — Note Historique. — Marquis de Saint-Pierre .....	33
SAINT-OURS. — Généalogie de la famille de Saint-Ours. — Corrections et additions. — Claude de Bonnault .....	125
SOCIETE. — La société française au XVIIe siècle. — 1515-1614. — Claude de Bonnault .....	21, 76
SOCIETE HISTORIQUE DE MONTREAL. — Titulaires de la médaille de la Société Historique de Montréal. — Jean-Jacques Lefebvre .....	6
TOUJOURS VIVANT. — Antoine Roy .....	5
UNION. — Deux entretiens de Mgr Bourget avec Thomson sur le projet d'Union (1840). — R. P. Léon Pouliot, s.j. ....	209
VIDAL. — Rectification au sujet de Charles Vidal. — Jean-Rodolphe Borduas .....	215
VOYER. — Documents concernant la propriété de M. Pierre Voyer .....	109

# LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

(Fondée en 1911)

LE PLUS GRAND CENTRE DE CANADIANA  
EN AMERIQUE

300,000 ouvrages anciens et nouveaux, neufs et usagés,  
périodiques, documents publics, etc.

*Spécialité*: Canadiana épuisés, incunables, généalogies, monographies,  
histoire, littérature, voyages, géologie, biographies, sciences, etc.

**Achat et vente de bibliothèques privées**

**Rayons de bibliothèques à bas prix**

Agents et fournisseurs des bibliothèques canadiennes, américaines et  
européennes, institutions, collèges, couvents, collectionneurs, etc.

CATALOGUES FOURNIS SUR DEMANDE

---

*Distributeurs des*

## Cahiers des Dix

Séries complètes, numéros détachés, 1935-1955,  
abonnements reçus.

---

**Estimateurs pour compagnies d'assurance-feu**  
**Rédacteurs d'index pour livres et revues**

# LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

455, rue St-Sulpice,

Montréal, Canada

G. DUCHARME,  
*Fondateur.*

G. MALCHELOSSE,  
*Gérant.*

Harbour 8302



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

# “CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



LES PRODUCTEURS DU SUCRE  
D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



*Quand*

— en l'an 2000,  
— on écrira l'histoire  
— du Canada français,  
— il ne faudra pas omettre:



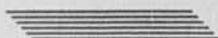
J.-ALEX. THÉRIEN, c.c.s., *président*

IMPRIMEURS  
LITHOGRAPHES  
STUDIO D'ART  
• ÉDITEURS •

8125, SAINT-LAURENT • MONTRÉAL 11 • DU. 8-5781

## Secrétariat de la Province

# Inventaire des œuvres d'art



Dans le but de conserver notre patrimoine artistique et de le faire mieux connaître, le Gouvernement de la province de Québec poursuit, depuis une quinzaine d'années, un inventaire méthodique et raisonné de nos œuvres d'art. Cet inventaire comprend actuellement 7,000 dossiers environ, plus de 60,000 photographies, gravures et agrandissements photographiques classés par noms d'artistes, plus de 8,000 dispositives en camaïeu et en couleur, et un nombre considérable de fiches de rappel.

De plus, les enquêteurs du Secrétariat de la Province ont réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des œuvres d'art qui, sans leur intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.

Pour renseignements, s'adresser au directeur de l'Inventaire des Œuvres d'Art, Musée de la Province, Parc des Champs de Bataille, Québec.

**Yves Prévost, c.r.,**

Secrétaire de la Province.